JOURNAL HEBDOMADAIRE] Shediac, N.-B., Jeudi, 8 NOVEMBRE 1917. Vol. LI —No 19

Chs D Hébert

Le plus ancien des journaux francais en Acadie

PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Le Moniteur Acadien

ORGANE DES POPULATIONS FRANCAISES DES PROVINCES MARITIMES.

ABONNEMENT

CANADA..... $1.00
ETATS-UNIS..... $1.25

NOTRE RELIGION. NOTRE LANGUE ET NOS COUTUMES.

SAMEDI, LE 10 NOVEMBRE, LE DERNIER JOUR POUR SE CONFORMER A LA LOI MILITAIRE

Le Moniteur conseille à tous les jeunes gens de la première classe, célibataires ou veufs sans enfant et entre les âges de 20 et 34 ans, de ne pas manquer de se conformer à la loi du service militaire en signant soit la forme du service militaire soit une demande d'exemption avant **samedi soir, le 10 novembre.**

Si on omet de signer l'une et l'autre de ces formes, on peut se conformer à la loi en se présentant en personne devant un tribunal d'exemption, le 8, le 9 ou le 10 novembre.

Les personnes qui ne se conformeront pas à la loi s'exposent à encourir un châtiment sévère. Ainsi, la proclamation qui a été publiée le 13 octobre déclare:

"Nous avertissons, prévenons et déclarons (aux hommes appartenant à la classe appelée par la présente proclamation) que quiconque sans cause juste et suffisante néglige de se présenter pour servir à moins qu'une demande d'exemption n'ait été faite par lui ou par une autre personne ayant le droit de faire cette demande en son nom, sera par le fait coupable d'une contravention pour laquelle il sera passible d'un emprisonnement de cinq ans avec travaux forcés et peut-être contraint de servir immédiatement dans les troupes expéditionnaires."

Dans un autre endroit la proclamation déclare "que les conscrits qui auront reçu l'avis de se présenter à un jour indiqué et qui ne se conformeront pas à tel avis seront sujets aux procédures, aux peines et amendes que la loi prescrit contre les soldats déserteurs."

Les intéressés peuvent se procurer les formes ou formules nécessaires aux bureaux de poste.

Il n'est pas nécessaire de se faire examiner dès maintenant par un bureau médical: l'examen médical pourra être subi plus tard.

Dans le moment, la chose nécessaire est de signer soit son consentement au service militaire soit une demande d'exemption et cela pas plus tard que le 10 novembre.

Isolement

Nous lisons dans la "Gazette":

"Les Canadiens-Français sont une grande race, un peuple admirable, et, s'ils sont bien dirigés, ils répondront à l'appel pour défendre leur sol natal. Mais ils sont actuellement conduits par des aveugles, par des hommes dont l'ambition embrasse tout juste l'étendue de leur village. Cette attitude ne rend pas justice aux Canadiens-français... L'isolement du Québec est la dernière chose que nous aurions souhaitée, et cependant c'est à quoi tendent les événements, à moins que les politiciens et le peuple, réalisant le danger de l'isolement, se joignent à leurs concitoyens des autres provinces."

La situation politique dans la province de Québec

Montréal, 27—Malgré leur rapide séjour dans la métropole, les ministres unionistes ont cependant pu se rendre compte que Sir Wilfrid Laurier ne pourra s'assurer un solide Québec. Ils réclament déjà au moins quinze sièges pour le gouvernement de Sir Robert Borden. Il y aura des candidats unionistes dans chaque comté, et l'on remarque déjà un grand changement dans la mentalité des canadiens-français qui réalisent combien ils auront tout à perdre en suivant davantage la politique flottante du vieux chef.

Un autre premier-ministre libéral appuie le gouvernement unioniste

L'hon. M. Brewster, le premier-ministre libéral de la Colombie Anglaise, vient d'annoncer publiquement qu'il donnera son appui au gouvernement Borden.

Il ne reste plus maintenant qu'un seul premier-ministre provincial qui soit en faveur de Sir Wilfrid Laurier. C'est Sir Lomer Gouin, le premier-ministre de la province de Québec.

Bien que la chose n'ait pas encore été annoncée officiellement, il est maintenant certain, que l'hon. Walter Foster, le premier-ministre du Nouveau-Brunswick, donnera son appui au gouvernement unioniste et à l'hon. Frank B. Carvell, le ministre des travaux publics.

Pourquoi tous les principaux chefs libéraux abandonnent-ils Sir Wilfrid Laurier ?

C'est parce qu'ils ont cessé d'avoir confiance en lui et qu'ils sont convaincus que le vieux chef est aujourd'hui incapable de gouverner le pays dans les temps critiques que nous traversons.

On annonce que l'hon. George Graham, le premier lieutenant de Sir Wilfrid à la chambre des communes et l'ancien ministre des chemins de fer, se range du côté du gouvernement unioniste.

Les libéraux d'Ontario ont tenu une grande convention provinciale à Hamilton, et ils ont adopté unanimement une résolution approuvant le nouveau gouvernement unioniste dirigé par Sir Robert L. Borden.

Bonnes nouvelles de l'Ouest pour l'union

L'hon. Arthur Meighen est revenu de l'ouest où il a assisté à quelques assemblées accompagné des honorables T. A. Crerar et J. A. Calder. Le ministre de l'intérieur est convaincu qu'un grand succès attend le gouvernement unioniste dans les prochaines élections générales.

L'ouest donnera une grosse majorité au gouvernement et, bien qu'il y ait quelques difficultés au sujet du choix des candidats, ces difficultés seront surmontées à cause de l'esprit d'union qui existe dans cette partie du pays.

Assez d'un grand parti au Canada

Toronto, 2 nov.—Sir Robert Falconer, président de l'Université de Toronto, a déclaré dans un communiqué publié hier:

"Nous n'avons besoin que d'un seul parti politique au Canada pour les années prochaines. C'est le parti patriote, clairvoyant, qui n'a qu'un seul but, celui de placer au pouvoir un fort gouvernement et le tenir là tant qu'il nous guidera sûrement et sagement en ces jours difficiles.

"Nous pouvons, je crois, attendre un tel gouvernement de Sir Robert Borden et des hommes qui composent son cabinet."

Le neveu de M. Rogers a été tué

Ottawa, 2—Le capitaine Clarence Rogers, aviateur, a été tué au front. Le défunt, âgé de 24 ans, était le neveu de l'hon. Robert Rogers.

Félicitations à Sir Robert

Sir Robert a reçu du président de la Société Canadienne de New-York, une lettre de félicitations au sujet de la formation du gouvernement d'union. La lettre se termine par ses mots: "Le Canada, en cette circonstance difficile, a fait noblement son devoir pour la cause de la guerre, et, quant à vous, sir Robert Borden, vous avez associé votre nom dans l'histoire du Canada à ceux de Cartier, de Galt et autres."

L'hon. Crerar dans Marquette

L'hon. T.-A. Crerar, ministre de l'agriculture dans le nouveau gouvernement d'union, a annoncé qu'il acceptait la candidature dans la division Marquette, Manitoba.

Candidat unioniste dans Québec-Sud

M. J.-A. Scott, manufacturier et marchand de cuir, sera le candidat unioniste dans la division de Québec-Sud, aux élections fédérales prochaines. Une importante délégation, composée d'hommes en vue appartenant aux deux races et aux deux anciens partis politiques, est allée rencontrer M. Scott, à son bureau, rue St-Valier, et lui a demandé de se porter candidat "win-the-war". M. Scott, quoiqu'il ait des cheveux gris, est un soldat qui a vu le feu; il est allé au front et, comme disent ses compatriotes, he has done his bit; de plus, ses fils sont soldats; évidemment cet homme est un patriote, il veut la victoire de sa patrie, et, dans une élection "de guerre"—puisque c'en est une—il sera naturellement un candidat de premier ordre.

M. Scott a accepté la candidature. Il est très populaire dans la ville de Québec.

LES OFFICIERS RAPPORTEURS SONT NOMMÉS

Les officiers-rapporteurs dans les différents comtés de la province du Nouveau-Brunswick seront les shérifs:

Charlotte—Roberts A. Stuart, St. Andrews.

St-Jean, cité—Comtés de St-Jean et Albert—Amon A. Wilson, St-Jean.

Gloucester—Arthur J. Meehan, Bathurst.

Kent—Camille Boudreau, Richibouctou.

Restigouche et Madawaska—Timothy Robinson, Dalhousie.

Royal—Samuel A. McLeod, Sussex.

Victoria et Carleton—Albion R. Foster, Woodstock.

Westmorland — I. Newton Killam, Dorchester.

York et Sunbury—John B. Hawthorne, Fredericton.

L'officier-rapporteur du comté de Northumberland n'a pas encore été nommé à cause de la vacance qui existe dans le shérifat de ce comté.

En nommant les shérifs officiers-rapporteurs le gouvernement a clairement montré qu'il est en réalité un gouvernement d'union ne faisant pas de distinction entre conservateurs et libéraux.

L'EMPRUNT DE LA VICTOIRE DANS KENT

L'hon. sénateur Thomas J. Bourque a été nommé président du comité général du comté de Kent pour l'emprunt de la victoire.

Différents comités ont été organisés dans le comté.

Tous ceux qui le peuvent sont invités à placer leurs épargnes en des obligations de la victoire et à contribuer ainsi au triomphe des alliés.

Le Lieutenant-Gouverneur Ganong est décédé

IL EXPIRA A SA RESIDENCE A ST-STEPHEN, N. B.

Le lieutenant-gouverneur Gilbert White Ganong est décédé mercredi matin de la semaine dernière après une maladie de quelques semaines.

Il avait été nommé lieutenant-gouverneur cette année.

Le Dr Pugsley, M. P., a été choisi pour le remplacer.

Gouverneurs de la province du Nouveau-Brunswick depuis la confédération:

Major Gén. C. H. Doyle,	1er juillet 1867
Col. F. P. Harding.....	18 oct. 1867
L. A. Wilmot.....	14 juillet 1868
Hon. S. L. Tilley.....	5 nov. 1873
E. B. Chandler.....	16 juillet 1878
R. D. Wilmot.....	11 fév. 1880
Sir S. L. Tilley.....	31 oct. 1885
John Boyd.....	24 sept. 1893
John J. Fraser.....	20 déc. 1894
A. R. McClélan.....	9 déc. 1896
J. B. Snowball.....	28 janv. 1902
L. J. Tweedie.....	5 mars 1907
Josiah Wood.....	6 mars 1912
C. W. Ganong.....	28 juin 1917

L'HON. F. B. CARVELL A REXTON

L'hon. F. B. Carvell assistera à la convention unioniste qui sera tenue à Rexton, mercredi après-midi, le 14 novembre.

Il adressera la parole. Tous les amis du nouveau gouvernement qui peuvent s'y rendre sont invités à assister à la convention qui fera le choix d'un candidat.

Le Liniment Minard guérit le rhume.

Monseigneur Patrice Chiasson à Rogersville

Le deuxième Evêque Acadien avait à coeur, aussitôt après son sacre, de faire un pèlerinage au monument de Notre-Dame de l'Assomption à Rogersville, afin de mettre sous la protection de la Reine de l'Acadie son épiscopat et ses missions du Golfe Saint-Laurent. Tout l'attirait, du reste, vers sa paroisse d'adoption: la mémoire vénérée de l'illustre Préfet, Mgr Richard, qui l'avait dirigé vers le sacerdoce, ses liens de famille, les amitiés nombreuses et fidèles que ses jeunes années d'enseignement lui avait conquises, en un mot la sympathie générale dont Sa Grandeur et sa famille jouissent dans la paroisse.

La réception solennelle du Vicaire Apostolique du Golfe Saint-Laurent a eu lieu samedi 27 octobre à 3 heures de l'après-midi, selon le rite ordinaire, au chant de **Benedictus.** M. l'abbé W. Sormany, au nom des paroissiens, a présenté à Sa Grandeur l'adresse suivante:

A SA GRANDEUR MONSEIGNEUR CHIASSON, EVEQUE DE LYDDA, VICAIRE APOSTOLIQUE DU GOLFE SAINT-LAURENT

Monseigneur,

Il y a quelques semaines, toute l'Acadie retentissait du bruit de votre nomination épiscopale, et, depuis lors, nous écoutions vibrer au fond de nos âmes l'écho de cet heureux événement, le deuxième qu'il nous a été donné de saluer depuis notre existence comme peuple.

Aujourd'hui, après avoir reçu des mains d'un Prince de l'Eglise, ami de l'Acadie et votre Métropolitain, la plénitude du sacerdoce, avant d'aller vers les âmes confiées à votre sollicitude pastorale par l'Evêque des Evêques, vous venez dans cette paroisse qui était devenue votre par le zèle que vous y avez déployé dans l'oeuvre si chère à votre coeur de l'éducation de l'enfance, vous venez aux pieds de Notre-Dame de l'Assomption, remercier la Patronne de l'Acadie de la protection maternelle dont Elle vous a toujours entourée, et placer sous son égide de votre église et vos chères missions du Golfe Saint-Laurent; vous venez rendre le filial hommage de votre reconnaissance à la mémoire de celui qui fut votre Père et votre guide, et dont les restes vénérés reposent sous le monument élevé par ses soins et la piété des Acadie, à la gloire de Marie; vous venez enfin, sur l'invitation de son humble successeur, célébrer, dans tout l'éclat de votre dignité, les saints Mystères dans cette église où vous avez si souvent prié le Dieu qui réjouissait votre jeunesse.

Au milieu des émotions que nous cause votre visite, Monseigneur, laissez-moi dire à Votre Grandeur les sentiments qui remplissent en ce jour les coeurs de cette population qui vous aime et que vous aimez.

C'est d'abord un sentiment de reconnaissance envers Dieu, qui a daigné une seconde fois combler les voeux de son petit peuple fidèle de l'Acadie **quia visitavit Dominus plebem suam**: envers le Pasteur suprême, Sa Sainteté Benoît XV qui, au milieu des graves sollicitudes de l'heure présente, a choisi un des nôtres pour gouverner et guider dans la voie du salut une portion lointaine de son troupeau, **ad dandam scientiam salutis plebi ejus**; envers votre famille religieuse dont le bien accompli en Acadie et dans cette paroisse en particulier ne sera jamais oublié; envers vous-même, Monseigneur, qui nous donnez aujourd'hui la plus grande marque de votre amour en venant nous bénir et resserrer au pied des autels les liens qui vous attachent à Rogersville.

A ces sentiments de reconnaissance Monseigneur, nous joignons les voeux les plus ardents pour la fécondité de votre ministère épiscopal; et de ces voeux nous entrevoyons d'avance l'accomplissement, car, au soleil de cette marche nouvelle de votre activité bien connue, j'aperçois, dans vos armoiries, sur le fond d'argent de la fidélité les deux Coeurs aux flammes d'or où s'alimente le feu de votre zèle, et sur le fond d'azur, qui est du ciel, but de vos travaux, Notre-Dame de l'Assomption dont vous vous affirmez une fois de plus le dévot serviteur: **Tuus sum ego.**

La voie est toute tracée pour les âmes vers lesquelles vous envoie le Père commun des fidèles: A l'amour de Jésus par l'amour de Marie! Dans les sillons ouverts par Monseigneur Blanche, de sainte et vénérée mémoire, que le Maître de la moisson contemple bientôt, l'ascension merveilleuse des épis sous la rosée de vos bénédictions et les rayons vivifiants de votre parole apostolique, et qu'il daigne vous accorder, dans un glorieux et fructueux épiscopat, de parvenir à l'heureuse vieillesse de Monseigneur Monnier, votre prédécesseur en titre de Lydda!

AD MULTOS ET FAUSTISSIMOS ANNOS!

La lecture de l'adresse terminée, M. Francis Poirier, a offert à Monseigneur, au nom de la paroisse, un magnifique calice de $185.00. Sa Grandeur, toute émue, a remercié le curé et les paroissiens de Rogersville des sentiments exprimés dans l'adresse et du don précieux qu'ils ont voulu faire à celui qui s'honore toujours d'appartenir à cette belle paroisse de Rogersville de s'est écoulé les plus belles années de sa jeunesse et qu'il aime à revoir, chaque fois que ses rares loisirs le lui permettent. Mais aujourd'hui Elle est particulièrement heureuse de venir lui apporter les prémices de ses bénédictions épiscopales et mettre sous la protection de Notre-Dame de l'Assomption son nouveau et redoutable ministère. Puis Elle a dit sa reconnaissance à Mgr Richard: "Si je suis prêtre c'est à Mgr Richard que je le dois, et si je suis évêque, c'est encore à Mgr Richard que je le dois." **Adhuc defunctus loquitur.** Enfin Sa Grandeur, revêtue de ses ornements pontificaux, a donné le salut du Saint-Sacrement.

Le dimanche 28, Sa Grandeur a célébré pontificalement la grand'messe, assisté de M. le curé de Rogersville, revêtu de la chape, et de M. l'abbé N. P. Savoie, curé de la baie Sainte-Anne, et du R. P. J. M. Brière, Eudiste, comme diacre et sous-diacre. M. l'abbé J. Labelle, vicaire de Rogersville, remplissait les fonctions de maître des cérémonies. Etaient présents: le R. P. Antoine, Prieur de N.-D. du Calvaire, le R. P. Ferdinand, des Frères-Mineurs Capucins, le R. P. Timothée chapelain des Trappistines, M. l'abbé A. Babineau, curé d'Acadieville, les RR. FF. Pierre et Benoît, Trappistes, ce dernier, neveu de Mgr Chiasson. Le sermon a été donné par le R. P. Ferdinand qui, prenant pour texte la réponse de Jésus aux Pharisiens venus pour le tenter: **"Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu",** après en avoir tiré les enseignements divins relatifs à la soumission aux gouvernements qui n'ont, du reste, d'autorité que de par Dieu, en a fait une heureuse application au nouveau Pontife que les paroissiens de Rogersville ont la joie de fêter en ce jour, et auquel ils doivent charité matérielle et charité spirituelle, afin de lui venir en aide dans l'accomplissement de sa tâche immense et pénible de l'évangélisation de la Côte Nord.

Tous les chants de la messe ont été exécutés en grégorien par la chorale de Rogersville, à laquelle étaient venus se joindre MM. Gogueu et M. Savoie, de la chorale de l'Assomption de Moncton. Après les Vêpres célébrées pontificalement par Mgr Chiasson, un banquet a été offert à tout le clergé présent par la famille de Sa Grandeur dans la salle de l'Assomption. A la fin du banquet, des toast ont été prononcés par M. le curé et plusieurs autres invités, ainsi que par M. Médéric Chiasson, neveu de Monseigneur au nom de la famille. Puis, les élèves du couvent ont donné une très intéressante séance, débutant par la cantate suivante que nous reproduisons volontiers:

CANTATE

I

Réjouis-toi, mon Acadie,
Bénie:
Voici qu'une deuxième fois
Tu vois
Briller d'une splendeur nouvelle
La foi de ton peuple fidèle.
Au front d'un de tes fils encor
Rome a placé la mitre d'or,
Et, du sacerdoce suprême
Le diadème.
Loue en lui savoir, piété,
Bonté.

II

Vers les petits d'abord l'appelle
Son zèle,
Et Rogersville s'en souvient
Si bien!
Mais un beau jour la voix bénie
De l'apôtre de l'Acadie
Lui dit: "Ecoute, mon enfant,
Ton zèle veut plus vaste champ;
Ecoute-moi, c'est Dieu lui-même
Qui t'aime,
Et qui te dit: Monte, il le faut,
Plus haut!"

III

Le maître quitte Rogersville,
Docile,
Se fait disciple humble et soumis,
Et puis,
Ayant pris rang parmi les élèves
Du bienheureux Père Jean Eudes,
Au doux pays de ses aïeux
Qu'il saura chérir encor mieux,
En France, il puise la doctrine
Divine,
Et revient Prêtre, Educateur,
Bonheur!

IV

Mais une voix part de la Chaire
De Pierre:
Par la voix de Pierre, c'est Dieu
Qui veut
Que l'humble fils de l'Acadie
Quitte de nouveau sa Patrie:
Eglise de la Côte Nord,
Réjouis-toi, l'Etoile d'or,
L'Etoile d'or de l'Acadie
Bénie
T'envoie un bon, et saint, et doux
Epoux!

Un drill aux éventails a suivi cette cantate. Puis les élèves, avec un brio superbe, ont chanté un chant inédit: **Le Réveil de l'Acadie,** composé pour la circonstance:

LE REVEIL DE L'ACADIE

I

Enfants de la noble Acadie,
Gardons toujours, jeunes et vieux,
La foi, l'amour de la Patrie,
Et le parler de nos aïeux.
Pour nous léguer cet héritage
Ils ont souffert, ils ont lutté;
Gardons-le pur, sans alliage,
Avec honneur, avec fierté.

Refrain

O sol béni de l'Acadie,
Unique objet de mes amours;
Debout, debout, o ma patrie,
Sois libre et grande pour toujours!

II

L'Etoile qui guidas nos pères
Jadis sur l'abîme des flots
A ramené les jours prospères
Et fait taire les longs sanglots.
Nous avons vu briller l'aurore
Du renouveau tant souhaité,
Et dans les plis du tricolore
Passer un vent de liberté.

III

Non, non, sous un joug tyrannique
Nous ne courberons plus le front:
En face d'un pouvoir inique
Toujours tes fils se dresseront.
Pour nous conduire à la victoire
L'Etoile est à notre drapeau:
A notre Reine honneur et gloire,
Gloire ici-bas, Gloire là-haut!

(Suite à la 2ème page)

Leger for Drugs
MONCTON--SHEDIAC

Convention Unioniste dans le Comté de Kent

L'honorable Frank B. Carvell, ministre des Travaux Publics dans le gouvernement unioniste dont Sir Robert L. Borden est le chef, vient de lancer un appel aux électeurs du comté de Kent, libéraux et conservateurs, les invitant à se réunir en convention à Rexton, mercredi, le 14 novembre, pour faire le choix d'un candidat unioniste dans ce comté.

M. Carvell est un franc libéral,—le libéral le plus influent de la province du Nouveau-Brunswick et l'un des chefs libéraux de la Puissance du Canada. Comme l'honorable M. Murray, le premier-ministre libéral de Nouvelle-Ecosse, et comme bien d'autres chefs libéraux, il a dû se séparer de Sir Wilfred Laurier dans la situation critique dans laquelle se trouve le pays à cause de la guerre.

M. Carvell est de l'avis qu'il incombe à tous les patriotes sincères de faire trêve aux luttes fratricides de la politique et de s'unir dans un commun effort pour aider à l'Angleterre et à la France à vaincre les Allemands et à sauver le Canada du sort de la Belgique. C'est pourquoi il fait appel aux conservateurs et aux libéraux du comté de Kent de s'unir pour choisir un candidat unioniste qui appuiera le gouvernement lequel est aujourd'hui composé également de libéraux et de conservateurs.

Le ministre des travaux publics sera lui-même présent à la convention qui promet d'être l'une des plus intéressantes et des plus nombreuses réunions de ce genre qui aient eu lieu dans le comté de Kent. Il y prononcera un discours important dans lequel il donnera les raisons qui l'ont porté à accepter un poste dans le gouvernement unioniste.

Les Italiens Encore battus

ILS N'ONT PU EMPECHER LES ALLEMANDS DE TRAVERSER LA RIVIERE TAGLAMENTO. — ROME AVOUE CE NOUVEL ECHEC.

COMMUNIQUE

Rome, 5—Le bulletin officiel d'aujourd'hui dit que les Austro-Allemands accentuent leur pression sur l'aile gauche de l'armée italienne maintenant établie le long de la rivière Taglamento. Voici ce qu'il dit:

"Au nord de Pinzano l'ennemi, ayant réussi à amener des forces sur la rive droite de la rivière, rend plus intense sa pression sur notre aile gauche."

Ceci indique que les Austro-Allemands ont franchi la rivière du moins en un endroit.

Les Canadiens tiennent bon en Belgique

NOS CANONS FONT TAIRE LES MITRAILLEUSES ALLEMANDES — TOUTES LES CONTRE-ATTAQUES DE L'ENNEMI SONT REPOUSSEES.

A PASSCHENDAELE

Quartiers-généraux canadiens en France, 5—Le combat devant Passchaendaele est l'un des plus terribles dans l'histoire des troupes canadiennes. L'ennemi, chasse de ses positions à la ferme Bellevue et à Passchaendaele dans la première attaque canadienne fait en ce moment des efforts gigantesques pour reparer ses pertes et se maintenir sur les positions de Passchaendaele. Il a perdu la confiance dans ses défenses et sa meilleure infanterie a été mise en déroute par les Canadiens. Ceci force les Boches à lancer dans la bataille de nouvelles divisions et à faire marcher d'avant de nouveaux canons pour renforcer les défenses.

Les Allemands font sans cesse des contre-attaques et leurs canons ne cessent pas de tirer. Les mitrailleuses sont sans cesse en opération. Malgré tout cela les Canadiens ont battu les Allemands et leurs canons ont neutralisé le travail des canons boches. Aujourd'hui comme hier, la bataille continue terrible et les canons canadiens infligent de lourdes pertes à l'infanterie allemande. Les combats corps à corps continuent et l'ennemi a manqué deux attaques par lesquelles ils pensent nous surprendre. Nos mitrailleuses Lewis font de l'excellent travail.

Les pertes canadiennes sont très légères et, depuis deux jours, les vaillants soldats de Currie n'ont donné aucun repos aux Boches.

Collège Saint-Joseph

Tableau d'honneur pour le mois d'octobre:

Cours Universitaire—MM. Frank Gallen, J. Edgar Poirier, Wm. D. Cummins, Chas. Biddiscombe, Alderic Bourgeois, Joseph Floyd, Godefroy LeBlanc, Thomas LeBlanc, Ernest Martin, Joseph P. Butler, Michael Johnson, Paul C. Quinn, Joseph E. Cahill.

Cours Académique — MM. Frederick Carney, J. Emerie Dolan, Walter Bridges, Julien Landry, Roy Allison, Joseph P. Butler, Emile Nadeau, Joseph Cyr, Ludger Cyr, Flavien Samson, Arnold C. Daley, Camille Gaudet, Gérard Léger, Sylvère Léger, Jean Olscamp, Walter Sutton, Alderic Melanson, Antoine Richard, N. Irois Saulnier, Antonin Gaudet, James Murphy, Wm. O'Donnell, Arthur Richard, Arthur Cormier, Antonio Doucet, Henry Nowlan, Henri Pelletier, Camille Richard, Henri Richard, Jacques Cyr, Mathieu Essiger, Henri Toppinz, Ernest Laurier.

Ecole Modèle—MM. Wm. Bourque, Armand Bourque, Joseph R. Ruest, Hilaire Sirosse, Wilfred Haché, Ben. Lavoie, Antoine LeBlanc, Joseph Offa LeBlanc, Amédée Léger, Gérard Bourque, Eric Léger, Ernest Rice, Néri Cormier.

Le Liniment de Minard guérit le rhume.

CONVENTION A REXTON

Toutes les paroisses du comté de Kent sont priées d'envoyer des représentants à la convention unioniste de Rexton, mercredi, le 14 courant.

Que l'on aille entendre l'hon. F. B. Carvell, le nouveau ministre des travaux publics.

SERVICE MILITAIRE

MEDECINS EXAMINATEURS A SHEDIAC

Des médecins examinateurs pour le service militaire sont arrivés en ville mardi soir et y passeront quelques jours à faire l'examen des jeunes gens qui entrent dans la première classe. Que chacun en profite et vienne subir l'examen afin de s'assurer s'il est en état de porter les armes.

Delicieux et Doux

Vous Aimerez sa Saveur

Le Moniteur Acadien.

Organe des populations françaises des provinces maritimes.
Parait le jeudi de chaque semaine.

ABONNEMENT

Un an, $1.00; 6 mois, 50c. Payable d'avance. On exige $1.25 par an quand il n'est payé qu'à la fin de l'année.

Pour les Etats-Unis l'abonnement est de $1.25 par année et invariablement payable d'avance.

ANNONCES

Première insertion, 10c. par ligne. Pour chaque insertion subséquente, 2c. par ligne.

☞ Impressions de toute sorte exécutées à bref délai et à prix raisonnables.

P. E. ROBIDOUX, G. E. ROBIDOUX,
Editeurs-propriétaires, — — Shédiac, N. B.

Un appel aux hommes de bonne volonté

(L'Evénement, de Québec)

L'intérêt de la province de Québec doit passer avant celui d'un parti, d'un groupe, ou d'un individu. Il y a des causes sacrées dont il convient d'être plus soucieux que de la gloire ou de la gloriole d'un politicien. L'isolement fatal d'une race serait un malheur plus grand que l'échec d'un homme, quelque brillant qu'il ait été. Ce n'est pas le temps de penser aux personnalités. Le devoir de l'heure présente est de préparer l'avenir, d'empêcher un malheur de nous frapper et de frapper surtout ceux qui viendront après nous. C'est pourquoi, sortant des règles ordinairement suivies en politique, nous faisons appel aux libéraux canadiens-français, nos adversairs d'hier, pour les inviter, au nom de la race à laquelle ils appartiennent comme nous, à oublier les querelles passées, à se dépouiller de tout esprit de parti, à donner l'exemple du sacrifice individuel, afin de prévenir un mal très grand, qui les menace en eux-mêmes et dans leurs enfants, celui du naufrage constitutionnel de la province de Québec.

Le gouvernement actuel a pour programme, avant tout, de gagner la guerre. Est-ce que la majorité de nos compatriotes ne s'accordent pas avec lui sur ce point capital? N'est-ce pas le voeu de tous les coeurs bien nés de voir le Canada mener à bonne fin sa participation à la guerre libératrice? Serait-il possible que les descendants de la race française en ce pays ne fussent pas prêts à souffrir quelque chose pour le salut de l'Europe et du monde? Mais, si la très grande majorité du peuple canadien est prête à tous les dévouements matériels pour mériter la victoire, il est arrivé que nous nous sommes malencontreusement divisés quant aux moyens d'atteindre à ce but ultime. Un chef de parti a suggéré le service militaire obligatoire; un autre a cru que cette mesure n'était pas encore rigoureusement nécessaire; entre ces représentants de deux idées, le parlement canadien s'est prononcé en faveur du premier. Par malheur, les parlementaires se sont divisés sur cette question, non plus selon les lignes de partis, mais selon leur organe, les Anglo-canadiens d'un côté, de l'autre les Canadiens-français. Les préjugés et les passions mauvaises s'en mêlant, il est arrivé, plus tard, que l'agitation politique à outrance, des cris de rébellion insensés, et, peut-être, l'argent des Boches ont causé des émeutes et presque la guerre civile en ce pays. Et c'est dans un pareil moment que, de par la conscription et aussi de par la volonté d'un chef de parti mal conseillé, nous entrons dans une période électorale. Le sort de cette élection n'est pas douteux. Le gouvernement est sûr d'être approuvé et appuyé dans huit des neuf provinces de la Confédération. Mais il rencontre une hostilité violente et brutale dans la seule province française, lorsque, semble-t-il, c'est chez nous que devrait être plus intense cette volonté de vaincre, qui est tout le programme du parti unioniste, auquel se sont ralliés en bloc les conservateurs et les libéraux anglais.

Nous comprenons, jusqu'à un certain point, que les disciples de M. Henri Bourassa ne veuillent pas suivre les chefs conservateurs et libéraux dans ce mouvement unioniste. Ce sont des extrémistes, des séparatistes et des utopistes. Ils s'entretiennent avec véhémence dans leurs sentiments ataviques de haine de l'Angleterre et des Anglo-Saxons. Certains d'entre eux—les plus sots, partant les moins dangereux—ne se cachent point de dire en public "qu'ils préféreraient le joug allemand au joug britannique." Profitant des problèmes complexes qui surgissent dans un pays mixte comme celui que nous habitons, ces gens s'ingénient à créer des malentendus, à aggraver les situations délicates, à provoquer toutes les violences. Pour mieux arriver à satisfaire leur dangereuse manie, ils n'ont pas hésité à fausser l'histoire, à tronquer les faits, à changer le sens des paroles et des écrits de leurs adversaires. Ce sont des outranciers, des fanatiques, des sectaires. Ils compromettent toutes les causes auxquelles ils se mêlent. Il n'y a rien de bon à attendre de ces esprits orgueilleux et rebelles. Au contraire, les nationalistes ont été néfastes à la cause canadienne-française et ils continueront de l'être encore trop longtemps.

Mais, quel que soit le mal causé dans notre province par les idées de M. Bourassa, nous refusons de croire qu'il ne reste pas une classe d'élite qui comprenne par quel abîme on est en train de pousser la nationalité canadienne-française et qui veuille s'employer de toutes ses forces à la retenir sur une pente fatale. A ceux qui font partie de cette élite, qu'ils soient prêtres, avocats, médecins, hommes d'affaires, cultivateurs ou ouvriers, nous jetons le cri d'alarme et nous demandons, au nom de ce qu'ils ont de plus cher au monde, d'empêcher leurs compatriotes de commettre l'erreur qui les isolerait dans leur propre patrie et qui consommerait l'équivoque dont souffre déjà notre réputation, non seulement dans les provinces soeurs, mais en Angleterre, aux Etats-Unis, en France même, c'est-à-dire partout où nous avons intérêt à n'être point méconnus! Qu'on soit libéral ou conservateur, favorable ou opposé à la loi du service militaire obligatoire, satisfait ou mécontent de la politique générale du gouvernement, il nous semble que, dès qu'on est Canadien-français et pro-allié, on doit comprendre la nécessité de coopérer avec les représentants des autres parties du pays qui mettent de côté la politique pour entraîner tous les bons éléments dans une union sacrée que la Patrie réclame impérieusement de tous ses fils!

Il est deux choses d'une importance primordiale qu'il ne faut pas perdre de vue un seul instant: 1. Ce n'est pas la faute du premier ministre, sir Robert Borden, si l'élément sain du parti libéral canadien-français n'est pas encore représenté dans le gouvernement d'union qui va diriger les affaires du pays jusqu'à la fin de la guerre, puisqu'il a offert à Sir Wilfrid Laurier d'abord, puis à d'autres hommes en vue, d'entrer dans son nouveau cabinet; 2. Ce serait un crime national que d'abandonner le champ clos où les champions de notre race peuvent sauvegarder encore des droits précieux et gagner des points en faveur de causes qui nous sont chères. Qui sait, par exemple, si de la coopération généreuse des patriotes aux sacrifices que l'on réclame de tous les sujets du Roi en ce pays, ne sortira pas un jour le règlement satisfaisant de problèmes jusqu'ici compromis par la maladresse des uns, l'hypocrisie des autres, et l'exaspération malheureuse de deux camps!

Dans le nouveau ministère formé par sir Robert Borden qui préside en ce moment aux destinées canadiennes, l'on trouve les meilleurs éléments des partis conservateurs et libéral anglais. Nous avons tout à gagner à coopérer avec ces hommes de valeur à une oeuvre, qui, d'avance, mérite notre adhésion. Nous avons énormément à perdre, en influence et en privilège, si, par un isolement inconsidéré et injustifiable, nous refusons de marquer notre sympathie pour la cause patriotique qu'ils représentent. Dans une telle situation, est-ce que les préférences, les préjugés, les mécontentements, le qu'en-dira-t-on, toutes les mesquines considérations ordinaires ne doivent pas être étouffés afin que la voix du devoir se fasse entendre avec force et clarté!

D'ailleurs, qu'on se rappelle, il est certain que de l'application inévitable de la loi du service militaire ressortira bientôt l'évidence que la province de Québec, durant la période d'essai du système de l'enrôlement volontaire, a fait mieux que les apparences ne permettent jusqu'ici de la croire. Nous avons toujours soutenu qu'il était inepte de prétendre que nos compatriotes, avec leurs charges de famille, pouvaient donner la moitié du nombre de soldats qu'on se croyait en droit d'attendre d'eux. Le recrutement actuel démontrera que nous avions raison. On trouvera moins de conscrits dans notre province que dans les autres, parce qu'il y a, parmi nous, plus de sujets utiles ou indispensables à la vie économique de la nation. Dès lors, pour ceux qui ne diffèrent d'opinion avec le cabinet actuel que quant aux moyens de poursuivre la politique de participation à la guerre, n'est-il pas injuste et périlleux de refuser de prendre part au mouvement puissant créé, en faveur d'un gouvernement d'union?

Que les hommes de bonne volonté que compte le parti libéral canadien français ne refusent pas la main loyale que leur tend le nouveau parti unioniste, qu'ils contribuent, par leur action grande ou petite, directe ou indirecte, publique, privée, à apaiser leurs compatriotes injustement soulevés; que les plus capables et les plus énergiques d'entre eux suivent l'exemple de libéraux anglais influents de cette ville et du pays tout entier, qui renoncent, pour le temps de la guerre, à la politique de parti, pour diriger l'opinion dans la voie des sacrifices nécessaires au salut commun; qu'on forme des comités libéraux pour aider à la propagande de cette idée d'union, si impérieusement nécessaire et dont nos compatriotes ont peut-être plus besoin que les autres! Encore une fois, l'intérêt d'une province et d'une race doit passer avant toute personnalité. L'isolement de la nationalité canadienne-française, dans les circonstances actuelles, serait préjudiciable à nos descendants. Il ne faut pas qu'une simple question de moyen compromette la réputation et l'avenir de tout un peuple.

Paris envoie des canons a Cadorna

LE GOUVERNEMENT FRANCAIS AIDE LES ITALIENS A RENFORCER LE SYSTEME DE RETRANCHEMENTS SUR LE TAGLIAMENTO.

DES CREDITS

Washington, 31 oct.—Les alliés, y compris l'Amérique, se rendent compte des dangers de la grande offensive de von Mackensen au front italien et de tous côtés envoient de l'aide à l'Italie sous forme d'argent, de munitions, de combustible et de vivres.

Le gouvernement américain a décidé d'offrir immédiatement à l'Italie des crédits de $230,000,000. Des sacs de grain et de charbon sont déjà en route pour venir en aide à la population civile et pour aider à l'Italie à maintenir le moral de son peuple.

La France envoie des canons géants au général Cadorna pour renforcer le système de retranchements sur le Tagliamento.

Les officiels italiens ici déclarent que la ligne de Tagliamento est bien défendue et est en plus comme une sorte de barrière naturelle contre les invasions provenant du nord. Les ouvrages de défense à cette ligne s'étendent à plusieurs milles à l'intérieur du pays au [illegible] du Tagliamento vers Rome.

Monseigneur Patrice Chiasson à Rogersville

(Suite de la 1ère page)

Ensuite l'adresse suivante a été lue par un des élèves:

Monseigneur,

La joie des parents ne saurait être complète sans la participation des enfants, et, de même qu'autrefois, sur les confins de la Galilée, ils avaient de la peine à s'approcher de Jésus, Votre Grandeur, se souvenant de la parole du divin Maître: "Laissez venir à moi les petits enfants", a poussé la condescendance jusqu'à venir Elle-même à eux pour les bénir.

Merci, Monseigneur, de cette marque de bonté pour les enfants de ceux que vous avez autrefois instruits et qui nous ont appris à vous aimer comme ils vous aiment. La joie qu'ils éprouvent de votre élévation à la dignité épiscopale, nous l'éprouvons comme eux, et il nous tardait de vous l'exprimer dans l'intimité et l'atmosphère bénie de ce couvent que vous et votre famille religieuse avez toujours entouré d'une particulière dilection.

Oui, Monseigneur, nous réjouissons, et comme chrétiens et comme Acadiens: comme chrétiens, à cause de l'exaltation de notre Mère, la sainte Eglise de Dieu, dans votre auguste personne; comme Acadiens, à cause de l'insigne faveur accordée à notre peuple dans l'un des fils des proscrits du "Grand Dérangement". Du coeur nous monte aux lèvres un cri de joie, mais surtout un cri de reconnaissance envers **Celui qui a tout remis à neuf et qui a relevé les ruines.**

Votre mission en Acadie est terminée; d'autres enfants appellent maintenant votre sollicitude; beaucoup d'entre eux sont Acadiens comme nous, mais tous sont désormais nos frères dans l'amour d'un même Père. Nous voudrions leur dire, Monseigneur, combien nous perdons par votre départ, afin qu'ils remercient Celui de qui tout bien procède, du gain dont ce départ est pour eux la cause... Mais nous savons que, de loin comme de près, vous continuerez à nous aimer. A votre amour, Monseigneur, nous répondrons par de ferventes prières pour vous, pour le troupeau confié à votre vigilance pastorale, et, en particulier, pour les enfants des missions du Golfe Saint-Laurent.

Et maintenant, Monseigneur, nous supplions Votre Grandeur de vouloir bien répandre vos bénédictions sur ce couvent, sur vos chers enfants de Rogersville qui vous souhaitent de voir là-bas les enfants de vos enfants jusqu'à la troisième et la quatrième génération.

AD MULTOS ANNOS!

Sa grandeur s'est montrée particulièrement touchée de cette démonstration, et, en remerciant les maîtresses et les élèves, a dit combien lui était à coeur l'éducation de l'enfance, à laquelle Elle a elle-même consacré une bonne partie de sa vie. Belle soirée, qui a dignement couronné cette journée du dimanche.

Le lendemain, Sa Grandeur est allée à Marcelville passer la journée chez ses neveux Patrice et John Chiasson, où un repas de famille a réuni toute sa parenté.

Le mardi matin, vers 10 heures, Mgr Chiasson s'est rendu chez les RR. MM. Trappistines, qui l'ont reçu suivant le cérémonial d'usage, et l'adresse suivante lui a été lue par la Révde Mère Louis de Gonzague:

Monseigneur,

Les Religieuses Cisterciennes de Notre-Dame de l'Assomption d'Acadie se sont toujours associées de grand coeur à toutes les douleurs des bons paroissiens de Rogersville. Mais aujourd'hui elles se réjouissent d'autant plus avec eux que celui qu'ils fêtent avec un si magnifique enthousiasme est un enfant de la paroisse, bien plus un membre de cette famille religieuse qui leur a fait tant de bien, et qui fut pour nous, Monseigneur, nouvelles venues dans ce pays hospitalier, l'amie de la première heure et nous rendit moins dur le pain de l'exil. Aux dignes fils du bienheureux Jean Eudes, toujours si secourables à notre communauté, nous avons voué une éternelle reconnaissance.

Souffrez donc, Monseigneur, que nous joignions notre faible voix à tant de voix éloquentes qui se sont déjà fait entendre, pour vous dire toute la joie que nous ressentons de votre élévation à l'épiscopat. Depuis que cette nouvelle a pénétré dans l'intérieur de notre silencieuse solitude, nous n'avons cessé de rendre des actions de grâces à Dieu pour cette insigne faveur accordée à l'Acadie dans votre auguste personne; mais désormais, nous nous ferons un devoir spécial plus grand et plus doux de prier chaque jour le divin Maître de répandre sur Votre Grandeur et sur ses missions ses grâces les plus fécondes et de donner à vos oeuvres l'accroissement et le succès pour sa plus grande gloire et le salut des âmes confiées à votre sollicitude apostolique.

Merci, Monseigneur, d'être venu nous apporter une de vos premières bénédictions épiscopales que nous sollicitons humblement, en vous priant de vouloir bien agréer nos voeux les plus sincères pour la longue durée et la prospérité de votre nouveau et éminent ministère.

AD MULTOS ET FAUSTISSIMOS ANNOS!

Après avoir remercié et béni la communauté, Sa Grandeur, accompagnée de M. le curé de Rogersville, du R. P. de la Cotardière, Eudiste, du R. P. Ferdinand, Capucin, de M. l'abbé N.-P. Savoie, curé de la Baie Sainte-Anne, du R. P. Timothée, chapelain des Trappistines, et de M. l'abbé J. Labelle, vicaire de Rogersville, s'est rendue chez les RR. MM. Trappistes.

Le R. P. Prieur, revêtu de la chape, et entouré de toute sa communauté, a reçu Monseigneur à l'entrée de l'église, et, selon le rite cistercien, lui a présenté le crucifix à baiser, l'eau bénite et l'encens. Puis, après quelques minutes d'adoration, toute l'assistance s'est rendue au chapitre, où le R. P. Prieur a lu l'adresse suivante:

Monseigneur,

Au mois d'août 1902, j'arrivais à Rogersville, cherchant un refuge pour mes frères de Bonnecombe menacés d'expulsion, et, me rendant au presbytère, je demandai, mû je ne sais par quel esprit prophétique, **Mgr Richard.** Ce fut son remplaçant momentané qui me reçut, et ce remplaçant, qui fut pour moi si accueillant, je suis heureux de lui donner aujourd'hui ce titre que j'avais donné par anticipation au regretté curé de Rogersville. Ah! Monseigneur, il nous manque bien en ce jour, l'illustre Prélat, pour fêter avec nous l'élévation à la dignité épiscopale de celui qu'en mars 1891 il recommandait si vivement à votre prédécesseur de sainte mémoire, Mgr Blanche, qui venait de poser dans son presbytère de la baie Sainte-Marie les fondements du collège Sainte-Anne!

Je me rappellerai toujours, Monseigneur, la bonté avec laquelle vous me fites visiter la propriété que Mgr Richard, avec sa générosité habituelle, mettait à notre disposition pour le futur monastère cistercien de Notre-Dame du Calvaire, et ce souvenir m'a toujours porté à vous faire partager avec lui le titre de fondateur de la Trappe de Rogersville, titre que justifie, du reste, l'intérêt que vous n'avez cessé de porter à notre établissement, auquel vous rattache en outre un lien de famille.

Merci, Monseigneur, d'avoir bien voulu venir répandre sur votre cher neveu et sur nous tous les prémices de vos bénédictions épiscopales, et rompre avec nous le pain de l'hospitalité monastique. Dans notre pauvreté, nous nous réjouissons de mettre en pratique les recommandations de notre saint législateur qui veut que nous rendions à nos visiteurs l'honneur qui leur est dû principalement aux domestiques de la foi, adorant en eux le Christ qu'on reçoit en leur personne: **Suscepimus, Deus, misericordiam in medio templi tui.**

Nous sommes des religieux pénitents et priants. Notre devoir est donc tout tracé envers Votre Grandeur qui, après s'être dépensée jusqu'ici à l'instruction et à l'éducation de l'enfance et de la jeunesse, va maintenant consacrer aux pénibles missions du Golfe Saint-Laurent l'activité de son zèle et de son dévouement apostoliques. Nos supplications monteront plus ardentes vers le ciel en raison des liens que Votre Grandeur a personnellement avec notre communauté et des sentiments de reconnaissance que nous avons voués à votre famille religieuse, à l'Acadie, votre chère patrie devenue aussi la nôtre, et à cette paroisse de Rogersville si hospitalière aux Trappistes et aux Trappistines de France. Avec nos voeux d'un long et fructueux épiscopat daignez, Monseigneur, en recevoir aujourd'hui l'asurance.

AD MULTOS ET FAUSTISSIMOS ANNOS!

Après avoir remercié chaleureusement le R. P. Prieur et béni toute la communauté, Monseigneur s'est rendu à l'hôtellerie, où un diner préparé avec le plus grand soin par le plus aimable des hôteliers, le P. Augustin, a réuni Sa Grandeur et sa suite.

A 1 heure, Sa Grandeur a pris le train que la Compagnie avait eu la gracieuseté de faire arrêter tout exprès à deux pas du monastère, au Tunnel Siding.

C'est Guynemer !...

Dans la sacristie intime et claire-obscure de Saint-Pierre de Chaillot, où j'ai vu pendant dix ans passer tant de gloire française, venait à intervalles presque fixes, un jeune officier frêle, élégant et discret.

D'abord, on n'y fit pas attention.

Il y a tant d'officiers dans ce quartier voisin de l'Ecole militaire!

Pourtant les employés, puis les vicaires, et peu à peu les paroissiens—car Chaillot est une famille—remarquèrent le jeune homme aux grands yeux étrangers qui, à chaque passage, avait une ou deux décorations de plus sur son dolman d'aviateur.

Se penchant un matin sur son prie-Dieu, la femme d'un général dit tout bas à l'une de ses amies:

—Mais, c'est Guynemer!...

A partir de ce jour, doucement, discrètement, dans ce milieu où l'on a tant le sens aigu des extrêmes nuances, on murmura:

"C'est Guynemer!..."

Mais, pour ne pas gêner sa prière, on fit... comme si ce n'était pas Guynemer.

Et il ne s'aperçut pas qu'il était référé.

Il venait d'ailleurs tout simplement se confesser en bon ancien élève de Stanislas, en bon chrétien surtout, qui se rappelle l'avertissement du Christ: "Soyez toujours prêts... Je viendrai à vous comme un voleur!..."

Et il voulait toujours être prêt pour l'appel du Maître.

Il arrivait en coup de vent, archipressé, la montre à la main, sans se cacher, sans s'afficher, et si son père spirituel n'était pas là, il en avisait un autre.

"Vous ne pourriez pas m'entendre? Excusez-moi, il faut que dans une demi heure je sois à Reims..."

Parfois, il glissait un billet dans la main du prêtre.

—Non, mon lieutenant.

—C'est pour vos réfugiés ou vos soldats blessés... Demandez-leur une petite prière pour moi...

Un jour, il donna ainsi deux cents francs d'un coup...

Il revint à Chaillot le lendemain de son fameux exploit—deux avions abattus en une minute—Cette fois, le clergé ne résista pas. M. le curé et les vicaires voulurent lui serrer la main et lui dire toute leur enthousiaste admiration.

Mais c'étaient des choses que le jeune officier n'aimait pas à entendre. Vivement il prit le large.

Modeste, il l'était à l'extrême.

C'étaient même comme la caractéristique de sa nature.

En regardant ce jeune homme, si délicat, si fin, aux grands yeux doux, on ne pouvait s'empêcher de penser, avec un sentiment étonné: c'est lui l'auteur de tous ces exploits... ces yeux ont fouillé l'espace immense et cherché l'adversaire... ces mains frêles ont abattu soixante-quatorze officiers, élite de l'armée allemande!...

Et on touchait, pour ainsi dire, du doigt, la preuve de l'existence de l'âme.

A l'entendre, tous ses camarades en faisaient autant.

Seulement, lui, il avait la chance, le filon!...

Il portait ses décorations avec grande discrétion... de minces plis de rubans qui semblaient vouloir se confondre avec l'étoffe...

Un jour, un des vicaires les fixait un peu.

"—N'est-ce pas, dit Guynemer, que je ressemble à la bannière d'un orphéon?..."

Et, comme l'abbé protestait vivement:

"—Je les porte, continua-t-il, par déférence pour les souverains étrangers qui m'ont décoré."

Et il souriait, gai et détaché.

Aussi était-il malaisé de lui faire raconter ses exploits. Pour lui, tout était simple.

"J'ai fait sept chûtes, disait-il le 10 août dernier, mais vous voyez... ça se raccommode très bien!... Une autre fois, mon appareil a flambé à 3000 mètres... Cet acte de contrition!..."

"—Quelle est la chose la plus dangereuse pour un aviateur?"

"—C'est de se battre contre deux avions... ça, c'est pas le filon. On ne doit jamais accepter le combat dans ces conditions-là."

"—Et pourtant vous l'avez fait?.."

"—C'est vrai!..."

Et l'abbé d'ajouter:

"—Comme ce serait patriotique d'éviter les risques inutiles! par exemple le **looping** comme vous l'avez exécuté l'autre jour, dans les circonstances qui étaient un défi à la mort!"

"—Qui vous raconte cela?..."

"—Un de vos camarades..."

Alors les yeux de Guynemer s'éclairent:

"—C'est impossible, après certaines victoires, de ne pas faire une belle pirouette!... On est tellement content! Et puis, cela fait tant plaisir aux poilus qui vous "guignent" d'en bas!..."

En réalité, il avait plus que le pressentiment, il avait la certitude de sa mort prochaine.

"—C'est fatal... je n'y échapperai pas..."

Il l'a dit plusieurs fois, lors de ses deux dernières visites.

Et cette mort, il l'acceptait, je serais presque tenté de dire qu'il la provoquait comme un martyre.

"—**Hodie mihi, cras tibi,** répéta-il avec une mélancolie douce qui donnait à son visage de jeune héros une expression plus prenante encore.

C'était le mardi 28 août dans le petit bureau de la sacristie de Chaillot.

Le 11 septembre, il disparaissait!..

Je pourrais continuer longtemps encore... Mais j'en ai dit assez pour laisser pressentir cette âme belle entre les plus belles. Qu'on pardonne à l'ancien vicaire de Chaillot de lever ainsi un coin du voile... Mais au moment où l'histoire va se cristalliser autour de son nom, j'ai voulu dire ce qui n'a pas encore été dit, et qui pourtant est le principal... à savoir qu'il fut un preux issu des profondeurs de la race française. Où s'allient si splendidement ensemble le patriotisme et la foi.

Charlemagne l'aurait fait asseoir à côté de Roland...

D'autres ont chanté la sûreté de son coup d'oeil, son sang-froid, sa vaillance. Je suis dans mon rôle de prêtre en disant aujourd'hui sa foi en Dieu et la clarté de son âme. Nos amis seront heureux de savoir qu'il était ainsi l'un des nôtres.

Et, pour ce héros, vainqueur officiel en cinquante-quatre combats aériens, sans compter les autres, cité vingt-quatre fois à l'ordre de l'armée, pour cet enfant de vingt-deux ans tombé en plein ciel d'une balle au front... pour ce paladin des temps modernes que l'avenir fera monter peut-être encore plus haut... pour cet humble et ce modeste... pour ce chrétien, les chrétiens de France et des pays alliés auront une spéciale prière... la prière qu'on donne aux amis... à ceux qui sont notre fierté et notre espoir aussi...

Car, à eux seuls, dans la balance de Dieu, ils pèsent plus en rédemption que ne pèsent en honte tous les Judas du monde...

Pierre L'Ermite.
(Extrait de "La Croix" de Paris).

Désinfection du poulailler

NOTES DES FERMES EXPERIMENTALES

Voulez-vous tenir vos volailles saines et les garantir contre un retour des maladies contagieuses? Désinfectez le poulailler, mais désinfectez à fond avec une abondance de bonnes solutions, et au bon moment. Quoi que vous fassiez ces maladies raparaîtront si le poulailler n'est pas énergiquement désinfecté. C'est le seul moyen qui offre une chance de succès.

UNE BONNE METHODE DE DESINFECTION

Enlevez toute la litière du plancher, des nids et des pondoirs. Brûlez-la près du poulailler, pour éviter de contaminer le sol avoisinant. Enlevez tous les nids, perchoirs et accessoires portatifs; exposez-les à la lumière du soleil. Videz les trémises, les coffres, de tous les grains qu'ils contiennent; jetez le gravier ou ébouillantez-le avec de l'eau bouillante, si vous voulez vous en servir encore une fois. Ebouillantez-le avec de l'eau bouillante, si vous voulez vous en servir encore une fois. Ebouillantez tous les ustensiles, casseroles, etc. Si le devant du poulailler est en coton, enlevez ce coton, lavez-le parfaitemnt ou ébouillantez-le. Enlevez les chassis, lavez-les avec de l'eau chaude et du savon, récurez bien les cadres avec une brosse raide. Si le grenier est rempli de paille, enlevez cette paille et brûlez-la avec la litière. Balayez ensuite énergiquement l'intérieur pour enlever les toiles d'araignée, les accumulations de poussière, etc., ou faites-les tomber avec un jet d'eau si vous avez une pression suffisante. Détachez tous les tas de fiente dure en les faisant tremper dans l'eau, puis enlevez-les avec la gratte ou un autre outil tranchant. Ceci fait, désinfectez. Faites dissoudre dans un baril d'eau 50 livres de chaux vive; ajoutez un gallon d'un bon désinfectant commercial. Si vous n'avez pas besoin de toute cette quantité, mettez 2½ livres de chaux vive dans un seau d'eau, plus une demi-tasse à thé du désinfectant. Soyez bien sûr que vous prenez de la chaux vive, et non pas de la chaux qui est restée exposée à l'air quelque temps et qui s'est éteinte, car celle-ci a perdu toute sa puissance de désinfection. Appliquez ce lait de chaux au moyen d'une pompe à pulvériser, c'est la méthode la plus facile. Un pulvérisateur ne coûte pas cher et peut servir ailleurs. Avant d'employer la solution de chaux, faites-la passer par un tamis assez fin ou par une toile de coton à fromage, car le filtre peut se boucher. Si vous n'avez pas de pulvérisateur, servez-vous d'une brosse à blanchir, mais il est bien difficile de remplir toutes les crevasses et les fentes quand la solution n'est pas projetée au moyen d'une pompe. C'est dans ces fentes que les mites, les poux, etc., se propagent. Il faut donc bien les imprégner du mélange désinfectant. Si le poulailler a été visité par une maladie contagieuse comme la tuberculose, pulvérisez l'intérieur au moins deux fois, à intervalles d'une semaine. Si c'est une autre maladie, un bon traitement suffira. Si les parcs ne sont pas trop grands, épandez à la surface une mince couche de chaux éteinte à l'air, puis bêchez ou labourez profondément. Si vous n'avez pas de chaux, un bon bêchage suffira, mais il vaudrait mieux chauler. Changez vos parcs de place tous les ans si vous pouvez, ou divisez-les et ensemencez la moitié en navets et l'autre en fourrage vert. Vous détruirez ainsi, par cette rotation, les endroits où les vers et germes se propagent. Si vous vous servez de poulaillers portatifs, déplacez-les fréquemment, car les volailles qui se nourrissent plusieurs années de suite sur le même terrain, finissant par l'infecter des germes de nombreuses maladies. Donnez aux volailles un grand parcours si vous avez de la place.

Désinfectez deux fois par an, au printemps et en automne, mais n'oubliez jamais la désinfection d'automne avant d'introduire de nouvelles poules dans le poulailler. C'est la plus importante.

BANK·OF·MONTREAL

100 ANS D'EXISTENCE (1817-1917)

Capital versé . . . $16,000,000
Reste 16,000,000
Actif Total (Avril 1917) 386,806,887

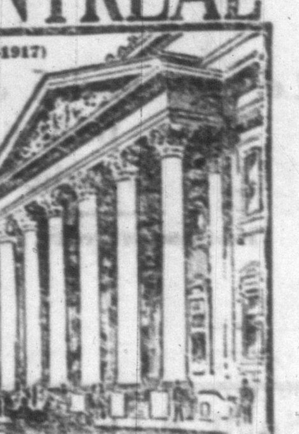

En déposant vos économies à la Banque de Montréal pour les convertir en Certificats d'Epargnes émis durant la guerre par le Gouvernement Canadien, vous accomplirez un acte de patriotisme utile à votre pays.

G. A. White, Gérant, Succursale de Shediac.

La Banque Provinciale
DU CANADA
a ouvert
UNE SUCCURSALE A BATHURST, N. B.
EDIFICE McKENNA, RUE FRONT.
Aurèle Allain, Gérant.

SUCCURSALES DANS LA PROVINCE:

Caraquet, M. P. E. Moreault, Gérant.
Edmunston, " J. H. Bourgouin, "
Moncton, " J. E. St-André, "
St-Jean, " D. W. Harper, "
Norton, M. L. J. Melanson, Pro-Gérant.

Nous sollicitons respectueusement votre encouragement et votre patronage

NOUS AVONS RECU NOTRE LIGNE COMPLETE DE MARCHANDISES D'AUTOMNE ET IL NOUS FAIT PLAISIR D'INVITER LE PUBLIC A VENIR LES VOIR AVANT D'ACHETER AILLEURS. NOTRE ASSORTIMENT DE MARCHANDISES SECHES, HABILLEMENTS, CHAPEAUX, CASQUES, CHAUSSURES ET SOULIERS, QUINCAILLERIE, FOURNITURE, FARINE, NOURRITURE D'ANIMAUX, ETC., EST COMPLET COMME PAR LE PASSE.

NOUS VOULONS ACHETER 5000 PAIRES DE BAS QUE NOUS PAYERONS LE PLUS HAUT PRIX DU MARCHE.

JAMES E. WHITE, - - Shediac.

Saint-Antoine
Comté Kent

Nous pouvons vous vendre à Saint-Antoine toutes les marchandises que nous vendons à SHEDIAC.

Marchandises sèches, assortiment complet, Habillements pour hommes, les modes de 1917. Chapeaux et Casquettes, Chaussures, ligne complète, Ferronneries Epiceries, Harnais, Voitures, Instruments agricoles, Graines de semence, Meubles, Vaisseille. Farine, Bardeaux "Shives", qualité supérieure.

Nous acceptons tous les produits de la ferme en échange pour nos marchandises.

CIE O. M. MELANSON, Limitee
D. H. LEGER, - - - Gerant.

Abonnez vous au Moniteur Acadien

ADRESSES D'AFFAI…

Dr J. A. LEG…
SHEDIAC, N. B.
Bureau bâtisse Martin McDona… sidence, coin de la rue Ste-Ann… la grand'rue.

Dr L. Eric Robid…
MEDECIN ET CHIRURGIE…
Bureau et résidence: Coin de … Queen et grand'rue.
SHEDIAC, N. B.

Dr J. A. Gau…
MEDECIN-CHIRURGIEN, …
ST-JOSEPH, MEMRAMCOO…
Les maladies des yeux et des … seront traitées comme auparava…

Dr T. J. Bour…
MEDECIN ET CHIRURGIE…
RICHIBOUCTOU, N. B.
Consultation à toute heure … et de la nuit.
Pharmacie de première classe … gues, parfums, articles de toilett… fantaisie, cigares et tabacs de …

Dr A. Sorman…
SHEDIAC, N. B.
Bureau et résidence: Rue Sack…
Tel. 52.
26 Sept. 1911.—

Dr M. A. Oult…
SHEDIAC, N. B.
Bureau: Ancien bureau du Dr L. … liveau,
Oct. 1911.

E. R. McDona…
AVOCAT, NOTAIRE PUBLIC, … D'ASSURANCE, etc.,
SHEDIAC, N. B.
Bureau à côté de la Pharmacie…
1er sept. 1910.

Fred. J. Robid…
AVOCAT, SOLLICITEUR, NO… PUBLIC, etc.,
RICHIBOUCTOU, N. B.
Argent à prêter sur hypothè…

McQuarrie & Arse…
AVOCATS, NOTAIRES PUBLIC…
SUMMERSIDE, I. P. E.
Argent à prêter.
Neil McQuarrie, Aubin E. A…

ANTOINE J. LEGER, …
AVOCAT, NOTAIRE PUBLI…
MONCTON, N. B.
Bureau: Grand'rue.
1er déc. 1907.

Terre à loue…
Une bonne terre à Mem… Ouest, située sur le chemin de… à louer pour un an ou cinq an… obtenir les conditions en s'adr…
D. S. CO…
104 South Ha…
Waltham…
5 mars 1917—ss.

A VENDRE
Une bonne jument de 13 … pour le travail et en bonne … prix raisonnable, 3 vaches à l… belles génisses que je vendr… mier offre raisonnable.
Mme JIM. F. M…
Jallietville, …
20 mai 1917—31.

Abonnez vo…
Moniteur
Acad…

Une …
M…

—Oh! repartit gaiement … n'ai pas peur!... 42 pois… mon garde du corps? ajo… posant amicalement sa main… de l'adolescent qui était son… Mais tu as raison, assez l… ne cela, pour aujourd'hui…
—D'autant plus que … nerceront demain!...
—Oui, oui, rentre; la n… terait peut-être, ma chère…
En entendant cette phra… ne put retenir tout à fa… tressaillement. Il se mait… la poitrine secouée par d… accélérés du coeur et n… bas:
—Ma fille!... Ma fille…
—Mère ne s'inquiète ja… Mlle Ravellier. Elle est si … ne... Qui donc voudrait … mal dans le pays!
—Oh! personne, bien … dommage qu'elle n'ait … raison!...

ADRESSES D'AFFAIRES

Dr J. A. LEGER
SHEDIAC, N. B.
Bureau bâtisse Martin McDonald. Résidence, coin de la rue Ste-Anne et de la grand'rue.

Dr L. Eric Robidoux
MEDECIN ET CHIRURGIEN.
Bureau et résidence: Coin de la rue Queen et grand'rue.
SHEDIAC, N. B.

Dr J. A. Gaudet
MEDECIN-CHIRURGIEN,
ST-JOSEPH, MEMRAMCOOK.
Les maladies des yeux et des oreilles seront traitées comme auparavant.

Dr T. J. Bourque
MEDECIN ET CHIRURGIEN,
RICHIBOUCTOU, N. B.
Consultation à toute heure du jour et de la nuit.
Pharmacie de première classe—Drogues, parfums, articles de toilette et de fantaisie, cigares et tabacs de choix.

Dr A. Sormany
SHEDIAC, N. B.
Bureau et résidence: Rue Sackville.
Tel. 52.
26 Sept. 1911.—

Dr M. A. Oulton
SHEDIAC, N. B.
Bureau: Ancien bureau du Dr L. J. Beliveau.
Oct. 1911.

E. R. McDonald,
AVOCAT, NOTAIRE PUBLIC, AGENT D'ASSURANCE, etc.,
SHEDIAC, N. B.
Bureau à côté de la Pharmacie Léger.
1er sept. 1910.

Fred. J. Robidoux
AVOCAT, SOLLICITEUR, NOTAIRE PUBLIC, etc.,
RICHIBOUCTOU, N. B.
Argent à prêter sur hypothèque.

McQuarrie & Arsenault
AVOCATS, NOTAIRES PUBLICS, etc.,
SUMMERSIDE, I. P. E.
Argent à prêter.
Neil McQuarrie, Aubin E. Arsenault.

ANTOINE J. LEGER, B. A
AVOCAT, NOTAIRE PUBLIC, etc.,
MONCTON, N. B.
Bureau: Grand'rue.
1er déc. 1907.

Terre à louer

Une bonne terre à Memramcouk-Ouest, située sur le chemin de Shédiac, à louer pour un an ou cinq ans. On peut obtenir les conditions en s'adressant à
D. S. CORMIER,
104 South Harvard St.,
Waltham, Mass.
5 mars 1917—ac.

A VENDRE

Une bonne jument de 13 ans, bonne pour le travail et en bonne état, à un prix raisonnable, 3 vaches à lait et deux belles génisses que je vendrai au premier offre raisonnable.
Mme JIM. F. MAILLET,
Jailletville, Kent, N. B.
20 mai 1917—3i.

Abonnez vo s au Moniteur Acadien

HOTEL LeBLANC
RICHIBOUCTOU, N. B.
Situé dans la partie commerciale de la ville.
Excellentes accommodations
Termes modérés.
A. T. LEBLANC.
Propriétaire.
Salles et spacieuse écurie.

A. A. LeBlanc
Encanteur pour le Comté de Kent,
SAINT-ANTOINE, N. B.
9 octobre 1913—ac.

D. H. LEGER
Encanteur pour le comté de Kent et Westmorland,
GRAND'DIGUE, N. B.

Abbe Hebert
Encanteur pour les Comtés de Westmorland et de Kent.
Encanteur pour la ville de Shédiac et agent pour l'Empire Cream Seperator Co. of Canada.
SHEDIAC, N. B.
Toute lettre ou demande par malle sera l'objet d'une prompte attention.
A présentement une couple de chevaux à vendre.

Bas!
NOUS AVONS BESOIN DE 1000 DOUZAINES DE BAS.
CIE O. M. MELANSON, LIMITEE.
18 juillet 1916—ac.

SACS
Nous avons besoin des bons sacs vides et nous les paierons argent comptant.
Cie O. M. MELANSON, LIMITEE.
4 avril 1916—ac.

ON DEMANDE
Dans le district d'école No. 23, Lac de Shemogue, un instituteur ou une institutrice de 3e classe pour enseigner le français et l'anglais. S'adresser à
EPHREM BOURQUE,
Secrétaire des Commissaires.
25 juin 1917.—ac.

Envoyez nous vos commandes pour
Entêtes de Lettres,
Entêtes de Comptes,
Blancs de Billets,
Blancs de Reçus,
Enveloppes,
Programmes, Etc.
Ouvrage soigné et exécuté promptement.
Le Moniteur Acadien

Habillements pour Garçons

COMPLETS POUR GARCONS, DE 8 A 15 ANS, EN ETOFFE DE LAINE GRIS ET BRUN, PRIX $3.00 à $8.00.
EN SERGE BLEU-MARIN, PRIX $6.00.
NOUS AVONS AUSSI UN MAGNIFIQUE ASSORTIMENT D'HABILLEMENTS POUR HOMMES.
NE MANQUEZ PAS DE VENIR LES VOIR.
VOUS OBTIENDREZ LA PLUS GRANDE SATISFACTION ET LA MEILLEURE VALEUR POUR VOTRE ARGENT EN FAISANT VOS ACHATS
Chez la
CIE O. M. MELANSON, LIMITEE.

Nous prions nos abonnés retardataires de bien vouloir nous faire remise de leur arrérage sans plus de délai.
Le Moniteur Acadien.

SYNOPSIS OF CANADIAN NORTH-WEST LAND REGULATIONS

The sole head of a family, or any male over 18 years old, who was at the commencement of the present war, and has since continued to be, a British subject or a subject of an allied or neutral country, may homestead a quarter-section of available Dominoin Land in Manitoba, Saskatchewan or Alberta. Applicant must appear in person at Dominion Lands Agency or Sub-Agency for District. Entry by proxy may be made on certain conditions. Duties — Six months residence upon and cultivation of land in each of three years.

In certain districts a homesteader may secure an adjoining quarter-section as pre-emption. Price $3.00 per acre. Duties —Reside six months in each of three years after earning homestead patent and cultivate 50 acres extra. May obtain pre-emption patent as soon as homestead patent on certain conditions.

A settler after obtaining homestead patent. If he cannot secure a pre-emption, may take a purchased homestead in certain districts. Price $3.00 per acre. Must reside six months in each of three years, cultivate 50 acres and erect a house worth $300.00.

Holders of entries may count time of employment as farm labourers in Canada during 1917, as residence duties under certain conditions.

When Dominion Lands are advertised or posted for entry, returned soldiers who have served overseas and have been honourably discharged, receive one day priority in applying for entry at local Agent's Office (but not Sub-Agency). Discharge papers must be presented to Agent.

W. W. CORY,
Deputy Minister of the Interior.

N. B.—Unauthorized publication of this advertisement will not be paid for.
av. 1917.—6m.

C'est faux !

Par sa presse infâme, le parti rouge de la province de Québec essaie encore de faire croire à l'électorat que Sir Robert Borden a délibérément fermé la porte à la province de Québec dans son cabinet d'union. C'est un mensonge criminel. C'est avec des inventions de cette espèce qu'on fanatise la province de Québec et qu'on nuit à ses intérêts.

Il est un fait notoire, c'est que le premier ministre a d'abord invité sir Wilfrid Laurier à faire partie de son gouvernement d'union. Non content de faire cette offre généreuse, sir Robert Borden a promis au chef de l'opposition, s'il acceptait, de lui laisser le soin de désigner sept libéraux comme nouveaux ministres dans le cabinet. Si M. Laurier avait accepté ces offres, il aurait pu exiger la nomination de deux trois ou quatre représentants de plus pour la famille canadienne-française. Malheureusement pour notre province, sir Wilfrid Laurier n'a pas eu la noblesse d'oublier l'esprit de parti, et la conséquence en est aujourd'hui que lui et ses amis du Québec sont en dehors d'un mouvement vainqueur auquel tous les autres groupes politiques participent de tout coeur.

Mais, même après le refus de M. Laurier, le premier ministre, en choisissant ses nouveaux collègues, n'a pas voulu ignorer la province de Québec. Il lui a réservé cinq portefeuilles, dont quatre sont déjà donnés aux honorables MM. Doherty, Blondin, Ballantyne et Sévigny; le cinquième a été offert à un homme public canadien-français en vue, qui a cru devoir le refuser, à cause d'obligations antérieures; il est certain—sir Robert vient de le répéter publiquement—que le troisième représentant des conservateurs canadiens-français sera nommé avant longtemps.

—L'Evènement.

Le Lt.-Col. Blondin va au front

Une dépêche venue de Londres dit que le colonel P.-E. Blondin a visité les camps canadiens et a constaté que ses concitoyens étaient traités sur le même pied que les Anglais.

Les Canadiens-Français n'ont qu'un regret, celui de n'avoir pas la permission de visiter la France. Ils sont très estimés partout, dit le ministre des Postes. Le colonel Blondin partira bientôt pour le front.

Le Canada aura le sort de la Belgique

Montréal, 29 oct.—Au cours d'une interview qu'il donnait hier, l'hon. Robert Rogers a déploré les relations lamentables qui existent actuellement entre les deux grandes races du Dominion. "Les ressources du Canada sont sans limites, dit-il. Il faut garder le Canada pour les Canadiens et seule l'union produira ce résultat. On nous demande de nous battre pour chasser l'Allemand de la France, de la Belgique et de la Pologne. Si nous échouons le jour n'est pas loin peut-être où les côtes du Canada peuvent être envahies aisément et les villes canadiennes soumises au sort de Lille et de Louvain."

Congé aux soldats

Le gouvernement étudie en ce moment le projet d'accorder un congé à tous les soldats du premier contingent canadien qui sont encore en France ou en Angleterre. Une décision à ce propos sera prise cette semaine.

WOMEN TORTURED !
Suffer terribly with corns because of high heels, but why care now

Women wear high heels which buckle up their toes and they suffer terribly from corns. Women then proceed to trim these pests, seeking relief, but they hardly realize the terrible danger from infection, says a Cincinnati authority.

Corns can easily be lifted out with the fingers if you will get from any drug store a quarter of an ounce of a drug called freezone. This is sufficient to remove every hard or soft corn or callus from one's feet. You simply apply a few drops directly upon the tender, aching corn or callus. The soreness is relieved at once and soon the entire corn or callus, root and all, lifts out without one particle of pain.

This freezone is a sticky substance which dries in a moment. It just shrivels up the corn without inflaming or even irritating the surrounding tissue or skin. Tell your wife about this.

ROD AND GUN

Rod and Gun for November, which is now on the news-stand, contains as usual many stories and articles of particular interest to the lover of out-door life and sportsmen generally. R. J. Fraser in this issue describes the "Joys of the Winter Camp" and Charles Gansell writes of the Wood Buffalo of our Copeland tells an entertaining story, "The Dominie's Mascot;" and there are many more stories intervening between these and the regular departments devoted to Fishing, Guns and Ammunition, Kennel, Along the Trap Line, etc. The Kennel for this month contains a write-up of the recent Dog shows at Ottawa and Montreal with a list of awards given at each Show. Rod and Gun is published by W. J. Taylor, Ltd., Woodstock, Ont.

Voyages d'hiver

Si vous désirez faire un voyage cette saison en Californie, Nouvelle-Orléans, Floride ou n'importe lequel des nombreux endroits de rendez-vous dans le sud, mettez-vous en communication avec M. J. H. Corcoran, I. P. A., C. P. R., bâtisse Wyse, Moncton, pour toutes informations, taux, chars dortoirs, etc. Des billets à prix spécial sont maintenant en vigueur sur les chemins de fer du Grand Tronc.—Des privilèges de séjournement aux stations intermédiaires sont accordés.

GIRLS ! WHITEN SKIN WITH LEMON JUICE
Make a beauty lotion for a few cents to remove tan, freckles, sallowness

Your grocer has the lemons and any drug store or toilet counter will supply you with three ounces of orchard white for a few cents. Squeeze the juice of two fresh lemons into a bottle, then put in the orchard white and shake well. This makes a quarter pint of the very best lemon skin whitener and complexion beautifier known. Massage this fragrant, creamy lotion daily into the face, neck, arms and hands and just see how freckles, tan, sallowness, redness and roughness disappear and how smooth, soft and clear the skin becomes. Yes! It is harmless, and the beautiful results will surprise you.

Le Liniment Minard guérit le rhume.

CONTRAT DE LA MALLE

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa jusqu'à midi, vendredi, le 14 décembre 1917, pour le transport des Malles de Sa Majesté, sous les conditions d'un contrat pour un terme de quatre années à fois par semaine, sur la route rurale No. 1 de Shédiac à commencer au bon plaisir du Ministre des Postes.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du Contrat projeté peuvent être vus aux Bureaux de Poste de Shédiac et Moncton Road et au bureau de l'Inspecteur des Postes où l'on pourra aussi se procurer des formules de soumission.

H. W. WOODS,
Inspecteur des Postes.
Bureau de l'Inspecteur des Postes,
St-Jean, N. B., 30 octobre 1917—3i.

Leger for Drugs
MONCTON-SHEDIAC

Une Vie Brisée

Par
Michel Nour

(Suite)

—Oh ! repartit gaiement Lucienne, je n'ai pas peur !... Et puis n'ai-je pas mon garde du corps ? ajouta-t-elle en posant amicalement sa main sur l'épaule de l'adolescent qui était son jeune frère. Mais tu as raison, assez bavardé comme cela, pour aujourd'hui.

—D'autant plus que nous recommencerons demain !...

—Oui, oui, rentre ; ta mère s'inquiéterait peut-être, ma chère Suzanne...

En entendant cette phrarase Ravellier ne put retenir tout à fait un violent tressaillement. Il se maîtrisa pourtant, la poitrine secouée par des battements accélérés du coeur et murmura tout bas :

—Ma fille !... Ma fille !...

—Mère ne s'inquiète jamais, répondit Mlle Ravellier. Elle est si douce, si bonne... Qui donc voudrait nous faire du mal dans le pays !

—Oh ! personne, bien sûr... Quel dommage qu'elle n'ait plus toute sa raison !...

Suzanne soupira.

—J'en souffre bien, va ! Car enfin je n'ai qu'elle... Ma chère et bonne maman, c'est toute ma famille... Aucun autre parent... Du moins, je n'en connais pas... Mon père ? Je sais qu'il est mort quand j'étais toute petite. Je me le rappelle pourtant, il m'aimait bien... Puis, un jour, plus rien... Un trou... Et jamais ma mère ne me parle de tout cela... Elle ne sait plus... Et ici, personne pour me renseigner... ou du moins on ne veut rien me dire... mais pourquoi, pourquoi ?

—Voyons, Suzanne, ce n'est pas le moment de te faire du chagrin avec tout cela... quand tu vas te marier, avoir justement une famille... Laissons le passé auquel nous ne pouvons rien, et songeons à l'avenir...

—Si ton fiancé te voyait avec des idées noires, trois semaines avant le mariage, ça ne lui ferait pas plaisir...

—Au revoir Lucienne, au revoir, Jacques.

—Adieu, Suzanne.

La jeune fille entra dans le jardin, pendant que Lucienne et son frère s'éloignaient.

Ravellier sortit alors de sa cachette.

—Oh ! je veux la voir ! murmura-t-il...

De la route il put apercevoir la silhouette mignonne de Suzanne sur le perron. Mme Ravellier venait au devant de sa fille, une lampe à la main, et la silhouette de la jeune fille se découpa très nette sur le fond lumineux. Mais le visage resta invisible.

Puis la porte se referma, et le malheureux, ayant envoyé de ses gros doigts rugueux un mueu baiser vers la chère disparue se remit lentement en route, répétant sans cesse deux mots, toujours les mêmes, qu'il semait à voix basse dans la campagne endormie :

—Ma fille !... Ma fille !...

IV

Le ruban blanchâtre de la route se déroulait indéfiniment entre les champs noirs et silencieux.

Ravellier marchait toujours.

Il ne s'était pas arrêté depuis qu'il avait quitté Malletain. Le même pas élastique et régulier le portait en avant comme un automate.

Il avait passé des hameaux silencieux, éveillant des abois de chiens qui se taisaient ensuite derrière lui et il continuait d'aller sur la route sans fin.

—Un clocher sonna et le tintement provoqua son attention. Il compta les coups de marteau sur le métal.

—Dix heures...

Puis il eut un geste découragé :

—Que m'importe le temps !...

Par une chute lente, le grand corps maigre s'affala sur le revers du fossé qui bordait le chemin ; les grosses mains lâchèrent le bâton qui roula à terre, et saisirent la tête d'une étreinte fébrile.

Le malheureux demeura longuement ainsi prostré, sans un mouvement. L'âme ailleurs, revivant par la pensée les années écoulées de sa vie d'épreuves et de douleurs. Les étapes terribles se succédaient implacables, pour aboutir à ces derniers évènements : son retour au pays, sa femme folle, sa fille fiancée qu'il ne devait pas revoir sous peine de susciter les pires catastrophes.

Et Ravellier gémit :

—Que faire ?... mon Dieu, que faire ?...

Sa conscience percevait une réponse muette.

—Avoir du courage et espérer en Dieu...

Mais Ravellier n'était pas dans un état d'esprit qui lui permit d'agir conformément à sa conscience.

Une fièvre intense le dévorait, brûlant ses yeux, martelant ses tempes, séchant sa gorge.

—Que ma Suzanne soit heureuse ! clama-t-il éperdément, à ce prix je pardonne à tous ceux qui m'ont fait du mal !...

Et, comme un insensé, il s'élança de nouveau dans la nuit ; mais cette fois il ne suivait plus paisiblement la route blanche, il courait à travers les champs bondissant dans les terres, sans but, affolé, comme une bête qui se rue au carnage...

V

Dans une chambre vaste au plafond haut d'où pendait une antique lampe à huile, éclairant mal d'avares reflets, deux jeunes gens étaient assis.

L'un, placé hors du cercle de lumière projeté par l'abat-jour, disparaissait presque dans la pénombre, sauf l'ovale clair de son visage encadré de cheveux et de barbe très noirs et où brillaient les yeux comme une double flamme bleue.

L'autre, petit et fluet, étendu au centre de la pièce, sur un fauteuil à bascule, près de la table chargée de cartons et de petits verres, portait une tête fine, au visage rose et doux, masculinisé par une courte et soyeuse moustache blonde. Son compagnon gardait entre les dents une pipe à très long tuyau ; lui-même, armé d'un énorme cigare, en tirait des bouffées précipitées qui l'ennuageient tout entier d'un brouillard épais.

Depuis longtemps déjà le silence planait dans la pièce.

—Sais-tu, mon bon Robert, dit tout à coup le petit blond, que cette soirée est d'une gaîté folle ?

L'interpellé se contenta de hausser les épaules.

—Oui, je sais bien, reprit l'autre, tu y es habitué ; ici où là, pour toi, c'est toujours la même chose, tu traînes ton ennui partout comme on balade un cor à son pied.

—Je ne m'ennuie pas, Jules, répondit Robert.

—Tu ne t'amuses pas non plus !

—Est-ce donc si nécessaire de s'amuser ?

—Dame...

—Qu'appelles-tu s'amuser ? Se coucher à cinq heures du matin et se lever à trois heures du soir ? Passer la nuit, les cartes à la main, gaspiller, si l'on perd, de l'argent sans qu'il serve à rien, et si l'on gagne, dépouiller des malheureux que la ruine réduira on ne sait à quoi ?

—Continue, continue... Au moins, nous causons, ça fait passer le temps.

—Ou bien vaguer de théâtre en concert et de concert en cabaret, finir la nuit par des soupes équivoques, ou jouer encore dans des maisons où le jeu, alors, n'est pas permis ; le jour, tu as les courses, l'hippique, les expositions, le patinage, tous les sports que tu voudras, et enfin les visites, les five o'clock, l'heure des papotages, des dénigrements, des flirts, de toutes les petites mesquineries dont est faite la vie des gens qui "s'amusent".

—Eh ! mon bon Robert, je sais que tout cela n'est pas intéressant, je sais bien que tu as raison, mais, que veux-tu ? c'est la vie.

—Non, ce n'est pas la vie, ou du moins ce ne devrait pas l'être.

—Enfin c'est toujours plus qui que de rester ici à ne rien faire.

—Pourquoi est-tu venu avec nous, mon pauvre ami ? Je savais bien que tu en aurais bien vite assez, il faut un artiste comme Raymond ou un déséquilibré comme ce fou de Robert Hardienne pour aimer à vingt-cinq ans s'enterrer dans un trou comme Cerville, dans un bois sauvage comme ce grand parc abandonné.

Je le sais, Robert désignait par les larges baies des fenêtres, la masse sombre des arbres touffus qui enfonçaient leurs ténèbres dans les ténèbres du ciel.

Il reprit :

—Non, tu as raison, ce n'est pas gai, on n'organise pas de garden-party, on ne danse pas le cotillon dans le Manoir de Robert Hardienne, comme tu appelles ironiquement mon pauvre domaine. On se borne à y laisser couler le temps, on y pense, on y rêve, on y travaille si l'on veut et si l'on peut... Mais on ne s'y "amuse" pas. Il y a une train pour Paris demain à l'aube ; je te conseille de le prendre—si tu es assez matinal.

Le petit blond s'était élevé.

Quand Robert eut prononcé ces derniers mots, il courut à lui, les mains tendues et étreignit celles de son compagnon.

—Robert, dit-il d'un tout autre ton, mon bon Robert, je t'ai fait de la peine. Il ne faut pas m'en vouloir. Je ne suis pas détaché des "biens de ce monde" ; j'ai des défauts que je déplore ; c'est vrai, je ne suis bon qu'à troubler votre recueillement et votre paix, à Raymond et à toi, avec mes goûts de boulevardier ou de mondain. Dis-moi que tu ne m'en veux pas !

(A suivre)

Leger for Drugs
MONCTON--SHEDIAC

Moins de thé dans la Théière

Parcequ'il consiste principalement de thés Assam des Indes du Nord, les plus forts et plus riches du monde, une plus petite quantité de Red Rose est requise dans la théière.

Lorsque quatre ou cinq cuillerées de thé ordinaire sont requises, mettez-en trois de Red Rose.

ET LE RED ROSE A MEILLEUR GOUT.

CONSERVE BON PAR DE PAQUET SCELLÉ

Le Révérend Père L. Guertin, D. D., C. S. C., de l'Université du Collège St-Joseph, était de passage à Shédiac mardi de la semaine dernière, en route pour Grand'Digue, où il allait prêter son concours à Mgr Belliveau pour la fête de la Toussaint.

M. J. A. McDonald a fait un voyage à Ottawa la semaine dernière.

M. et Mme Jean Fougère ont fait une promenade à Memramcouk jeudi dernier.

M. Alphonse Bourgeois a fait un court voyage à Memramcouk jeudi de la semaine dernière.

Mlles Hélène et Evangéline Melanson sont allées à St-Jean mardi.

Le Capt. Jean Malenfant, quartier-maître du 165e bataillon, qui était traversé en Angleterre avec ce bataillon, et qui est récemment revenu au Canada, était en ville à la fin de la semaine dernière, où il a rencontré ses nombreux amis qui étaient tous heureux de le revoir. Le Capt. Malenfant est parti au commencement de la semaine pour le Madawaska, où il représentera la milice sur le bureau d'exemption.

M. Napoléon Boudreau, du Barachois, était en ville lundi et favorisait le Moniteur d'une visite.

M. Sylvain Pellerin, de Lakeburn, était en ville vendredi dernier et favorisait le Moniteur d'une visite.

M. Albert Melanson, de St-Thomas de Kent, était en ville samedi dernier et favorisait le Moniteur d'une visite.

M. Thadé Hébert, du Barachois, honorait notre journal d'une visite vendredi dernier. Il nous apprend que son père, M. R. B. Hébert, qui a eu la malchance de se faire fracturer une jambe il y a quelques semaines, prend beaucoup de mieux.

M. Damien Goguen, de Cocagne, honorait notre journal d'une visite lundi.

M. Honoré Leménager, de Shediac Bridge, honorait notre journal d'une visite lundi.

Mme Philippe H. Belliveau, de Moncton, était en ville mardi et honorait notre journal d'une visite.

Mme Emile Paturel et Mlle Laure Paturel sont revenues samedi d'une promenade à Québec.

Mme John Babineau du Barachois visitait, la semaine dernière, Mme Edouard Cormier et Mme Zoel LeBlanc, de Memramcouk.

Mme W. A. Breau s'embarquait jeudi dernier pour une promenade aux Etats-Unis. M. Breau l'accompagnait jusqu'à St-Jean.

Mme Philias Boudreau, modiste, de Bouctouche, était en ville mardi et favorisait le Moniteur d'une visite. Mme Boudreau revenait de Memramcouk, où elle était allée au chevet de sa mère dangereusement malade.

M. Camille Boudreau, Shérif de Richibouctou, était en ville mardi. Il était le voyage dans son automobile.

Mme Dominique Belliveau, de White Settlement, était en ville mardi et honorait le Moniteur d'une visite.

Notre concitoyen Monsieur Ans. M. Léger, s'embarquait hier pour Montréal pour y subir une opération. Ses nombreux amis font des voeux ardents pour qu'il nous revienne en parfaite santé. Pendant son séjour à Montréal il sera sous les soins immédiats de son fils le docteur Anselme Léger, qui pratique avec succès la médecine.

Notre estimable concitoyen, M. Geo. McDevitt, nous a passé une lettre de son fils Leo, soldat, qui se bat dans les rangs des alliés en France. Le jeune soldat a eu le plaisir de rencontrer un de ses amis, Emery Robidoux, enrôlé comme lui il y a dix-huit mois, à Woodstock. Les camarades sont bien et envoient du siège de la guerre leurs plus sincères amitiés aux nombreux parents et amis qu'ils comptent au pays natal.

M. J. S. McLaren, inspecteur des douanes pour le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Ecosse et l'Ile du Prince-Edouard, vient de prendre sa retraite après un long et fidèle service de 50 ans. A cette occasion ses nombreux amis et ses confrères lui ont présenté un riche service de vaisselle en argent en témoignage de leur estime et de leur appréciation des nombreuses qualités qu'il a fait preuve dans tout le cours de sa longue carrière.

Au plus fort de la tempête samedi et dimanche, trois hommes de Bouctouche se sont noyés au Cap de Richibouctou. Jamais tourbillons se sont rués sur les côtes du comté de Kent avec autant de rage.

Les noyés sont Clovis Chase, Jack McLautre et Ryan.

NAISSANCE

A Bells Mills, le 21 septembre, Mme James P. Maillet faisait cadeau à son mari d'un gros garçon qui fut baptisé le 23 par le Révd Père Gaudet sous le nom de Joseph-Gérard-Albert. Parrain et marraine, M. et Mme David Richard, grand-père et grand'mère de l'enfant.

Au Cap de Cocagne, le 27 octobre, l'épouse de M. Jacob W. Hébert donnait naissance à une fille, baptisée par Mgr Belliveau sous le nom de Marie-Marguerite-Liza. Parrain et marraine, M. Aurèle Hébert et Mlle Eléonore Goguen, frère et cousine de l'enfant.

MARIAGE

A l'église Saint-Joseph de New-Bedford Mass., le 8 octobre, avait lieu une belle et imposante cérémonie, lorsque le Révd Père Chagnon bénissait l'union de M. Jean-Baptiste O. Melanson, autrefois de Ste-Marie de Kent, à Mlle Pauline O. Cormier, de New-Bedford. M. Emilien O. Melanson, frère du marié, et M. Nazaire Cormier, frère de la mariée, agissait comme témoins. Après la cérémonie, l'heureux couple se rendit chez M. Nazaire Cormier, où étaient réunis une foule de parents et amis et un déjeuner des mieux préparés leur fut servit. Vers une heure ils s'embarquèrent pour Fitchburg, chez M. Cyrille Melanson, frère du marié, où une foule de parents et amis les attendaient, et ils participèrent à un succulent souper. Le lendemain, ils prirent le train pour un voyage de noce à Fisherville, Lynn et Gardner. Ils s'en ont revenus le 16 à Waterville Maine, où ils seront domiciliés à l'avenir. Beaucoup de jolis et précieux cadeaux furent présentés à M. et Mme Melanson par leurs nombreux amis.

DECES

A Moncton, N. B., lundi le 20 octobre, s'éteignait paisiblement dans le Seigneur, Dame Nathalie, épouse de M. Hilaire Cormier, à sa résidence, 118 rue Cameron. La défunte était âgée de 62 ans et 6 mois. Elle a eu le bonheur de recevoir pendant sa maladie tous les secours que notre sainte mère l'Eglise accorde à ses enfants à l'heure du trépas. Malade pendant six semaines, elle a vu venir la mort avec calme et résignation. Elle laisse pour pleurer et prier sur sa tombe un époux et cinq enfants dont quatre garçons et une fille: Régis, du Bureau de Réclamation, de Moncton, Joseph de James Island, B. C., Arthur, de Meota, Sask. Alyre, de Hartford, Conn., et Amanda institutrice à l'école St-Bernard, à Moncton. Elle laisse aussi six frères et quatre soeurs; Philippe Belliveau, de Lynn, Mass., Joseph et Maxime Belliveau, de New Bedford, Mass., Philias et Dominique Belliveau, de Waltham Mass., Siméon Belliveau, de Dover, N. B.; la Révde Soeur Maria, du couvent des Soeurs de la Ste-Famille, St-Joseph, N. B., Mme Grégoire LeBlanc, de Fox-Creek, Mme Adolphe LeBlanc, de Memramcouk, et Mme Zoel LeBlanc, de Waltham, Mass.

La défunte était une mère très chrétienne et toujours dévouée aux intérêts de sa paroisse. Elle était beaucoup aimée de tous ses parents et ses nombreux amis apprendront sa mort avec regret.

Elle faisait partie de la Congrégation des Enfants de Marie, du Tiers-Ordre de St-François, du Rosaire Perpétuel et était zélatrice de la Ligue du Sacré-Coeur de Jésus.

Les funérailles eurent lieu lundi matin à l'église de l'Assomption, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Le service funèbre fut chanté par le Révd Père Cormier, assisté du Révd Père Belliveau et du Révd Père Léger, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. Joseph Arseneau, Clovis LeBlanc, Dominique Belliveau, Adolphe LeBlanc, Pierre Cormier et Grégoire LeBlanc. Un bouquet spirituel fut offert pour le repos de son âme.

La mort! quel triste mot, comme il nous fait penser que bientôt peut-être il nous faudra payer le tribut à cette faucheuse, qui ne respecte ni la richesse, le pauvre, le savant, ni l'ignorant. Mais qu'il est pénible de dire que celle dont nous pleurons le départ était une amie sincère, une épouse dévouée, une mère chérie, autant de titres qui rendirent au pauvre coeur humain la séparation plus cruelle.

C'est ainsi que, notre chère Anèle Léger, épouse chérie autant que dévouée d'Hypolite T. LeBlanc, est partie pour le grand voyage de l'éternité le 31 octobre, à l'âge d'environ 50 ans, après une maladie de quelques jours seulement et munie des sacrements qui l'Eglise accorde à ses enfants à l'heure suprême. Chère Anèle te es partie tu n'as pas entendu les plaintes d'un époux désolé, de douze enfants et de soeurs chères, qui te demandaient de rester avec eux tu n'as écouté que la voix de ton créateur, de tes deux petits anges qui avaient la couronne toute prête, dont les perles précieuses qui l'ornaient et dont elle était chargée étaient tes peines et tes souffrances supportées avec patience et résignation. Ton départ a fait une plaie bien vive en nos coeurs que le temps ne saurait effacer. Aussi prie pour ceux que tu as laissé orphelins. Adieu chère amie, tu avais su gagner l'estime de tous ceux qui t'avaient connue, aussi aurais-tu une large part dans leurs prières. Le service avait lieu à l'église St-Thomas de Memramcouk. Il a été chanté par les Révds Pères Roy et H. LeBlanc et Fiset. Les porteurs étaient MM. T. D. Melanson, Denis M. Gaudet, Jude A. Gaudet, Ovila LeBlanc, Gaspard Bourque, Henri Gaudet. Le corbillard était conduit par Edouard Léger. Elle appartenait aux sociétés du Rosaire, de l'Apostolat de la Prière, de la Chapelle de St-Joseph, et était Congréganiste de Ste-Anne. Le nombreux cortège qui accompagnait la défunte à sa dernière demeure montrait bien la haute estime dont celle-ci était entourée.

Nous avons la douleur d'annoncer la mort de Phédora Richard, fille chère de Madame Veuve J. Richard, survenue vendredi le 26 octobre, à l'âge de vingt-cinq ans, après une longue maladie supportée avec la plus grande résignation à la volonté de Dieu. Elle a eu le bonheur de recevoir tous les secours que notre Sainte Mère l'Eglise accorde à ses enfants à l'heure suprême. Mlle Richard était estimée de tous ceux qui l'ont connue. Elle laisse pour la pleurer sa vieille mère et une soeur, Mme Edmond DeGrâce, de St-Louis.

L'Eglise était revêtue de ses plus beaux ornements de deuil pour l'office. Vous tous, qui l'avez connue, priez pour elle.

DECES

A la Baie de Bouctouche, le 24 octobre, la mort venait enlever à l'affection de ses parents le petit Tilmon âgé de un an et deux mois, enfant chéri de M. et Mme Camille M. LeBlanc. Cher petit est allé se joindre au choeur des anges pour glorifier et adorer continuellement le Très-Haut et pour prier Dieu de protéger ses parents ici-bas. Parents affligés, ne pleurez pas votre petit Tilmon, car il prie certainement pour vous là-haut dans la béatitude éternelle.

ENCAN

Je vendrai à l'encan, à la résidence de M. Thaddée D. Girouard McLean Settlement, comté de Kent N. B.,

LUNDI, LE 19 NOVEMBRE 1917

à une heure de l'après-midi les articles suivants:

1 cheval de 9 ans pesant 1140 livres, bon pour la route et l'ouvrage, 1 jument de 17 ans pesant 1000 livres, 3 bonnes vaches devant avoir veau en décembre, 1 bonne vache devant avoir veau en avril, 1 génisse de 18 mois, 1 veau du printemps, 3 boeufs d'un an, 1 vache de 5 ans, 1 taureau de 2½ ans, 4 tonnes de bon foin, 3 tonnes d'avoine verte, 5 tonnes de paille, 150 boisseaux d'avoine, 25 boisseaux de sarrasin, 3 charrues presque neuves, 2 herses à dents-ressort, double, 1 herse simple, 1 truck-wagon, 1 voiture fine, 1 tombereau, 1 tobaggan presque neuf, 1 traîne à bois, 1 harnais fin, 2 harnais de travail, 1 séparateur à lait, 1 cultivateur, 100 boisseaux de patates, 1 truckwagon double, et autres articles variés.

CONDITIONS— Au-dessous de $5, argent comptant; au-dessus de $5, à $20, 6 mois de crédit; au-dessus de $20 la moitié en 6 mois et la balance en 12 mois avec bons billets conjoints approuvés avec intérêt à 7 pour cent.

S'il fait mauvais le 19, la vente aura lieu le premier beau jour suivant.

Vente positive, car M. Girouard a vendu sa ferme et il s'éloigne.

PREMILITE JOHNSON,
Encanteur.

McLean Settlement, le 5 nov.—1ip.

Leger for Drugs
MONCTON-SHEDIAC

Le Liniment de Minard guérit le rhume.

Pourquoi le Canada prélève-t-il de l'argent par la Vente d'Obligations?

CES OBLIGATIONS sont remboursables en cinq, dix ou vingt ans—selon le cas.

Cela signifie que les remboursements seront faits en périodes de cinq, dix ou vingt ans, au lieu d'être prélevés au moyen de taxes qu'il faudrait imposer pour faire face aux dépenses courantes.

Vouloir prélever par un système de taxation tout l'argent nécessaire au fur et à mesure qu'il est requis pour que le Canada puisse continuer à jouer son rôle dans cette lutte pour la victoire serait un fardeau insupportable pour le peuple.

Cela signifierait que dès maintenant il faudrait prélever plus d'un million de dollars par jour.

Le fait de se procurer ainsi de l'argent par la vente des Obligations de la Victoire — Canada's Victory Bonds—signifie que la *prochaine génération*, qui bénéficiera des sacrifices faits par la génération présente,—qui jouira de la liberté pour laquelle notre génération lutte et paie si largement—*payera aussi sa quote-part.*

★ ★ ★

Et en achetant des Obligations de la Victoire vous faites, au point de vue purement d'affaires, un placement de premier ordre en une valeur absolument sûre et dont le prix haussera très probablement après la guerre—alors que dès maintenant ces Obligations de la Victoire rapportent de jolis intérêts.

Vous aidez le pays en lui gardant le marché anglais pour les produits canadiens, et contribuez ainsi au bien-être général—et au vôtre.

★ ★ ★

Et en plus, tout Canadien qui achète une Obligation de la Victoire—Canada's Victory Bond—devient un associé financier, un aide efficace pour le Canada en cette guerre.

Quand vous achetez une Obligation de la Victoire vous donnez votre garantie personnelle que *vous* allez aider à remporter la victoire.

Chaque homme, chaque femme au Canada peut aider à gagner cette guerre en achetant des Obligations de la Victoire. Le Canada requiert l'intérêt personnel et *individuel*, et la coopération active de *chaque homme et de chaque femme* dans le pays.

L'achat d'Obligations de la Victoire par chacun d'entre nous groupera le peuple entier en une même et ferme détermination de gagner la victoire.

Chaque achat d'Obligations de la Victoire est un coup porté pour la liberté et contre la tyrannie de la "Kultur" Allemande.

Chaque obligation vendue est une *nouvelle garantie* que le Canada est engagé dans cette guerre pour y rester jusqu'à ce que la victoire soit aux Alliés—et que l'humanité puisse respirer librement à l'abri de nouvelles attaques aussi sauvages.

Chaque obligation que *vous* achetez est un nouveau gage que le Canada restera fidèle à lui-même, à l'Empire, aux Alliés—et à la cause sacrée de la Liberté.

Donc vous faites preuve de patriotisme et d'un jugement sûr en affaires en

Achetant des Obligations de la Victoire
—"Canada's Victory Bonds"

Emis par le Comité de l'Emprunt Canadien de la Victoire en coopération avec le Ministre des Finances de la Puissance du Canada.

72

Grande Assemblée publique au Village de Richibouctou, mercredi, le 14

L'honorable Frank B. Carvell y portera la parole

Mercredi soir, le 14 novembre, une assemblée sera tenue au Village de Richibouctou, dans la salle l'Assomption, en faveur du candidat unioniste dans le comté de Kent.

L'hon. Frank B. Carvell sera présent et y prononcera un discours important. Il donnera les raisons qui l'ont porté, lui et six autres chefs libéraux, à entrer dans le gouvernement de Sir Robert L. Borden.

Tout le monde est invité à assister à cette assemblée qui commencera à huit heures du soir.

M. Carvell est un orateur aussi intéressant que vigoureux. Que tous allent l'entendre.

ABONNEZ-VOUS AU MONITEUR ACADIEN

CANADA

TRIBUNAUX D'EXEMPTION

ACTE DU SERVICE MILITAIRE DE 1917

Avis aux hommes de la Classe 1

Les tribunaux d'exemption de ce district sont situés aux endroits suivants:

Tribunal N. B. No. 51—Shédiac.
No. 50—Moncton.

Ces tribunaux commenceront à examiner les demandes d'exemption le 8 novembre.

Toutes les demandes d'exemption doivent être présentées au plus tard le 10 novembre.

Ceux qui ont présenté leur demande d'exemption par écrit à un bureau de poste recevront par lettre recommandée avis de la date où leur demande sera prise en considération par le tribunal.

Ceux qui négligent l'intermédiaire du bureau de poste devront se présenter en personne devant un tribunal le 8, le 9 ou le 10 novembre, et ils seront alors informés du jour où leur demande sera considérée.

Cuex qui se présentent pour le service devront nécessairement signer la formule à un bureau de poste le ou avant le 10 novembre.

La loi édicte de sévères pénalités contre ceux qui omettront de se présenter pour le service ou de réclamer l'exemption comme il est indiqué ci-dessus.

Emis par
Le Conseil du Service Militaire.

L'Acte du Service Militaire, 1917. CANADA

NE RETARDEZ PAS!

Enregistrez-vous aujourd'hui

L'ACTE DU SERVICE MILITAIRE est loi en vertu d'une proclamation du 13 octobre. C'est maintenant le devoir sacré de tout homme compris dans la classe Un de se rapporter pour le service ou de réclamer l'exemption. Cette classe comprend tous les célibataires ou veufs sans enfants (qui ne sont exemptés pour aucune autre raison) qui ont atteint l'âge de vingt ans le ou avant le 13 octobre 1917, et dont le trente-quatrième anniversaire de naissance n'est pas arrivé avant le 1er janvier, 1917.

Ce qu'il faut faire

Allez au bureau de poste de votre localité et demandez des formules pour vous rapporter ou pour réclamer l'exemption. Ces formules contiennent des instructions très claires sur la manière de les remplir. Faites cela pas plus tard que le 10 NOVEMBRE.

Méfiez-vous de l'encombrement de la dernière heure

Avec un aussi grand nombre de rapports et de réclamations qui sont encore à faire, il y aura chaque jour un plus grand encombrement vu le grand nombre d'hommes dans la classe Un. Vous perdres moins de votre temps, et par conséquent vous servirez vos propres intérêts en évitant l'encombrement des derniers jours.

La loi est appliquée par le gouvernement qui est fermement appuyé par le peuple. Obéissez à la loi. Enregistrez-vous aujourd'hui.

Emis par
Le Conseil du Service Militaire.

Leger for Drugs
MONCTON - SHEDIAC

Abonnez vous au MONITEUR ACADIEN

Le Liniment de Minard guérit le rhume.

ENCAN

Je vendrai à l'encan à la résidence de M. Moïse Gauvin, Leger Corner, N. B.,

VENDREDI, 9 NOVEMBRE 1917

à 1 heure de l'après-midi les articles suivants:

1 jument de 6 ans, 1 cheval de 15 ans, 1 cheval de 7 ans, 1 poulette de 1½ ans, 1 poulicbe de 6 mois, 1 vache de 4 ans, 1 vache de 9 ans, 1 veau de 2 ans, 1 rouleau de fer, 1 moissonneuse à foin, 1 cultivateur, 1 voiture (rubber tire), 1 traîne double à deux sièges, 1 harnais fin, 1 harnais fin double, 1 voiture à deux sièges, 1 truck-wagon double, 1 traîne, et une foule d'autres articles.

CONDITIONS—Au-dessous de $5.00, argent comptant; au-dessus de $5.00, 12 mois de crédit sur billets conjoints approuvés avec intérêt à 7 pour cent.

ABBEY HEBERT,
Encanteur.

Leger Corner, N. B., 6 nov.—1ie.

Nouvel Assortiment

Nous venons de recevoir toutes nos marchandises d'automne, tel que Habillements et Pardessus pour Hommes et Garçons, ainsi qu'un gros lot de Chaussures qui seront vendus à un très bon marché pour argent comptant. Venez nous voir et connaître nos prix avant d'acheter ailleurs.

D. J. DOIRON & FILS,
Bloc Comeau.